

RAPPORT D'ACTIVITES 2020



Rédaction : équipe salariée de Générations Futures
Relecture : Pascale Laillier

Contact : Nadine Lauverjat
nadine@generations-futures.fr | 06 87 56 37 54

MAJ – 11 Janvier 2021

Introduction

Quelle étrange (quelle triste) année que cette année 2020. La crise sanitaire nous aura rappelé la fragilité de nos modèles de société et l'urgence de protéger l'essentiel : notre santé et celle de nos proches. Les crises que nous vivons – sanitaire, environnementale, économique et sociale - nous obligeront sûrement à développer des modèles autrement plus résilients que ceux que nous avons adoptés jusqu'à présent. Cette période doit plus que jamais nous inciter à agir de manière positive, efficace et dans une direction qui, nous l'espérons, nous permettra d'amortir les chocs à venir.

Comme bon nombre de structures et de citoyens, Générations Futures et ses équipes ont su s'adapter, innover et surtout mener des actions dont certaines ont eu de réels impacts positifs. Pour les sujets qui sont les nôtres, une partie de l'année aura été placée sous le signe de la betterave et des néonicotinoïdes mais pas uniquement, car nous avons travaillé sur de nombreux fronts que nous vous laissons découvrir par la lecture de ce nouveau rapport.

Nous profitons de la rédaction de ce document pour remercier encore chaleureusement celles et ceux, femmes, hommes et organisations qui soutiennent Générations Futures et donc ce combat commun que nous menons contre les polluants chimiques dangereux et pour un avenir où les alternatives sûres prendront toute la place qui leur est due !

Table des matières

INTRODUCTION	2
DENONCER LES EFFETS NEFASTES DES PESTICIDES	3
LE MISE EN LUMIERE DE LA POLLUTION DES MILIEUX PAR LES PESTICIDES	3
LA FAUNE EN QUESTION	5
LA DEFENSE DES VICTIMES DES PESTICIDES : UN ENJEU MAJEUR ET UNE ACTUALITE BRULANTE.	5
LES POLITIQUES PUBLIQUES	9
LES SUBSTANCES DANS LE VISEUR	12
INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENNE	20
VEILLE SCIENTIFIQUE	21
GENERATIONS FUTURES, L'ASSOCIATION A ABATTRE POUR LE LOBBY DES PESTICIDES	22
LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES	23
LE SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES	23
LES MOUVEMENTS MILITANTS	25
FOCUS SUR LES AUTRES PRODUITS CHIMIQUES	27
SUIVI DE LA REGLEMENTATION ET DES POLITIQUES PUBLIQUES	27
LES SUBSTANCES DANS LE VISEUR	31
LUBRIZOL	34
VEILLE SCIENTIFIQUE	34
PARTICIPATION A DES ENQUETES DANS LE CADRE D'ETUDES EUROPEENNES	35
COVID 19 ET DESINFECTANTS	35
LE BILAN DE L'ACTIVITE INTERNE A GENERATIONS FUTURES	37
STATISTIQUES GENERALES	37
NOS RELAIS LOCAUX	42
EQUIPE SALARIEE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION	46
CONCLUSION	47

Dénoncer les effets néfastes des pesticides

La question des effets des pesticides de synthèse sur notre santé et l'environnement est le cœur de l'activité de Générations Futures. Nous continuons donc chaque année à œuvrer sur ce sujet notamment en dénonçant leurs impacts, les carences qui entourent leur mise sur le marché et en faisant la promotion de leurs alternatives pour espérer ne plus trouver sur le marché ces substances dangereuses.

Le mise en lumière de la pollution des milieux par les pesticides

La question de la pollution par les pesticides est de plus en plus prégnante dans les débats. Mais il n'est pas rare d'avoir une connaissance assez diffuse ou partielle de la situation. Notre association apprécie les faits et a à cœur de diffuser des informations basées sur des données étayées. C'est ce que nous avons fait en ce début d'année en publiant des rapports inédits sur deux milieux essentiels : l'eau et l'air. A cela s'ajoute la question de la présence de résidus de pesticides dans l'alimentation, autre rapport que nous avons publié en fin d'année.

La présence des pesticides dans l'air



EXPERT 11

Mi-février nous avons publié un nouveau rapport (EXPERT 11)¹ réalisé sur la base des données publiées par les associations de surveillance de la qualité de l'air portant sur 15 années d'analyses. Ce rapport inédit a révélé la présence de nombreux pesticides perturbateurs endocriniens (PE) et CMR (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques) dans l'air en France et a fait l'objet de nombreuses retombées presse.



Rapport CNEP ANSES

Ce sujet a d'ailleurs rebondi début juillet avec la publication des résultats de la Campagne nationale exploratoire des pesticides dans l'air ambiant² menée conjointement par l'ANSES, l'INERIS et ATMO-France.

Nous avons réagi à chaud à la sortie de ce rapport puis avons ensuite pris le temps de l'analyse³ de ces données pour faire des révélations qui ont fait l'objet d'un 'Confit de Canard' dans le Canard Enchaîné et de courriers à l'attention de l'ANSES et de la nouvelle ministre de l'Ecologie.

Suite à la demande de l'association AMLP nous avons par ailleurs, début septembre, pris part localement (en Nouvelle Aquitaine) à la publication d'un rapport⁵ en vue d'alerter l'ARS sur les mesures rendues publiques par l'ANSES afin de l'inciter à passer à l'action.

¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/air-pesticides/>

² <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-dans-air-cnep/>

³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-air-anses/>

⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-air-perturbateurs-endocriniens/>

⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-air-nouvelle-aquitaine/>

Les pesticides dans l'eau



EXPERT 12

Mi-juin nous avons dévoilé cette fois-ci un nouveau rapport inédit portant sur la présence de pesticides PE et CMR dans l'eau du robinet basé sur les données officielles publiées par le ministère de la Santé. Ce rapport a eu un large écho médiatique et a généré de nombreuses questions auxquelles nous avons répondu via notre FAQ⁶.

Les pesticides dans l'alimentation non bio : une révélation de Générations Futures



Le 16 septembre 2020⁷, notre association a publié un nouveau rapport dans lequel elle révèle que les pourcentages d'échantillons de fruits ou légumes non bios contenant des résidus de pesticides quantifiés... ne sont en fait jamais communiqués dans les plans de surveillance officiels ! Celles et ceux qui nous suivent depuis de nombreuses années le savent, Générations Futures a publié de nombreux rapports sur les résidus de pesticides dans les fruits et légumes, soit en effectuant ses propres analyses soit en publiant des rapports basés sur les données officielles publiques de la DGCCRF.

Faute de spécification nous pensons bien sûr que les chiffres fournis par la DGCCRF dans les documents résumant ses plans de surveillance concernaient les fruits et légumes issus de l'agriculture intensive, les résultats concernant les produits biologiques étant présentés à part des résultats des plans de surveillance dans les rapports de la répression des fraudes.

Mais en travaillant sur des jeux de données complets des résultats d'analyses des plans de surveillance (fournis par la DGCCRF suite à nos demandes répétées et entêtées) nous nous sommes aperçus que les résultats communiqués publiquement sur ces plans de surveillance concernaient en fait aussi bien des échantillons non bios que bios (ce fait nous a depuis été confirmé par les services de l'Etat). Les pourcentages des fruits et légumes non bios des plans de surveillance contenant des résidus de pesticides ne sont donc pas connus et encore moins communiqués ! Grâce à la communication des résultats détaillés de toutes les analyses réalisées dans le cadre des plans de surveillance par la DGCCRF, Générations Futures a pu trier les échantillons par modes de production dans les milliers de lignes communiquées et réaliser ses propres calculs des pourcentages de fruits et légumes non bios contenant des résidus de pesticides quantifiés. Vous vous en doutez : ils sont significativement plus élevés que ceux communiqués officiellement qui mélangent le bio avec le non bio !

⁶ <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2020/06/faq-rapport-eau.pdf>

⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/residus-pesticides-fruits-legumes-vrais-chiffres/>

Outre, la publication de rapports, nous avons également fait un suivi des publications scientifiques sur le sujet de l'alimentation comme celle faisant le point sur l'exposition aux pesticides en comparant différents régimes alimentaires⁸.

La faune en question

Générations Futures s'intéresse à la présence des pesticides dans les milieux et également aux impacts que ces mêmes pesticides peuvent avoir sur la faune. Deux thèmes ont été abordés durant cette année 2020. L'un s'intéressant à la question de la lutte antivectorielle, un autre sur le sujet épineux des antiparasitaires à usage domestique.

Lutte antivectorielle

C'est un dossier que nous souhaitons aborder depuis quelques temps d'autant que des relais locaux de Générations Futures se trouvant dans des zones concernées par l'infestation du moustique tigre nous ont interrogés sur le sujet. Ainsi, afin de répondre à leurs attentes, nous avons réalisé cette année un dossier complet et résumé sur la lutte antivectorielle disponible gratuitement en ligne et qui fait le tour de la question⁹ !

Animaux domestiques et antiparasitaires

Comme celui de la lutte antivectorielle, le sujet des antiparasitaires à usage vétérinaire revient régulièrement par le biais de questions que des citoyens nous posent principalement sur le danger de certains produits. Et Générations Futures est depuis quelque temps alertée par des particuliers sur les effets indésirables survenant à la suite de la prise de médicaments vétérinaires antiparasitaires. Ces témoignages, portant notamment sur certaines marques de cachets, font état de différents effets secondaires graves apparus chez des chiens et chats. Parmi les cas les plus graves, certains rapportent le décès d'un animal.

De par leur nature, ces déclarations s'inscrivent dans le processus de pharmacovigilance des médicaments vétérinaires. Le souci étant que l'Anses déclarait en 2014 la sous-déclaration des effets secondaires en pharmacovigilance vétérinaire ce qui était susceptible de biaiser la perception de la balance bénéfices/risques de ce type de produit.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé d'adresser un courrier¹⁰ à l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV) ainsi qu'à l'ANSES, afin d'être renseignés sur le fonctionnement de la pharmacovigilance vétérinaire, les éventuelles recommandations sur l'utilisation d'antiparasitaires ainsi que l'existence de solutions alternatives à ces médicaments. Ces agences nous ont fait une réponse complète qui démontre surtout qu'il y a encore beaucoup de travail à faire autour de la phytopharmacovigilance car de nombreux effets ne sont pas toujours remontés, ce que reconnaissent les Agences.

La défense des victimes des pesticides : un enjeu majeur et une actualité brûlante.

Outre l'impact des pesticides sur l'environnement, notre association travaille depuis sa création sur le sujet des impacts sanitaires des pesticides, et en 2020 il y a eu beaucoup à faire !

⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/alimentation-bio-etude/>

⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/lutte-antivectorielle/>

¹⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/interpellation-antiparasitaires/>

Règlementations pesticides : retour sur les textes encadrant leur utilisation

Fin décembre 2019, le gouvernement publiait enfin les nouveaux textes relatifs à l'utilisation des pesticides en France¹¹. Pour mémoire notre association, en collaboration avec d'autres ONG, avait contraint le gouvernement - grâce à une victoire juridique au Conseil d'Etat - à proposer des textes visant à mieux protéger les riverains des pesticides ainsi que les cours d'eau et les travailleurs.



Bien qu'ils intègrent pour la première fois la nécessité de mettre en place des zones de sécurité à proximité des habitations, ces textes sont loin d'être à la hauteur de nos attentes. Nous avons donc décidé de les attaquer à nouveau sur le fond et avons pour cela préparé deux recours très étayés que nous avons déposés au Conseil d'Etat le 25 février¹². Notre association a fait tout le travail de coordination des ONG et en grande partie de rédaction des argumentaires à pourvoir sur le dossier¹³.

Ces textes réglementaires prévoient également la rédaction de Chartes à l'initiative des utilisateurs de pesticides dans lesquelles doivent figurer des zones de non traitement (ZNT) inscrites dans l'arrêté du 27 décembre 2019. Dès le départ notre ONG s'est inquiétée de ce processus et a d'ailleurs dénoncé dans un rapport publié en octobre 2019¹⁴ le contenu des premières chartes et la manière dont les « pseudo négociations » se passaient entre la chambre d'agriculture et les riverains concernés. Ces inquiétudes ont été amplifiées par la période de confinement et la décision du ministre de l'Agriculture autorisant de déroger à ces ZNT au moins jusqu'au 30 juin.



Cette latitude offerte par le gouvernement aux agriculteurs a alors fait l'objet d'une réaction de notre ONG mi-avril qui a interpellé les préfets¹⁵ et le premier ministre sur cette situation inacceptable. Nous avons eu des réactions « outrées » de certains préfets qui n'avaient jusqu'à présent pas vraiment l'habitude de recevoir en nombre des mails de citoyens en colère...

¹¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/charte-znt-pesticides/>

¹² <https://www.generations-futures.fr/actualites/znt-chartre-recours/>

¹³ <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2020/02/dossier-de-presse-recours-v3-bd.pdf>

¹⁴ <https://www.generations-futures.fr/publications/chartes-de-bon-voisinage/>

¹⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-prefets-znt/>



Malgré cette bonne audience, le juge nous a déboutés, considérant qu'il n'y avait pas urgence mais n'a pas statué sur le fond (nous attendons pour cela le résultat de notre recours déposé en février) et a malgré tout demandé au ministère de retirer deux communications sur le sujet, les jugeant abusives¹⁸.



Nous avons également suivi de près les études sortant sur le sujet comme cette nouvelle méta-étude²⁰ qui montre que certaines recherches mettent en évidence les liens entre exposition aux pesticides et effets sur la santé à des distances d'habitations allant jusqu'à 1 km!

Outre ce travail de suivi des textes réglementaires nationaux, nous gardons un œil attentif aux situations locales et n'hésitons pas dès que cela est nécessaire à engager des recours juridiques ou déployer des campagnes d'actions.

²⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/riverains-pesticides-1km/>

Villeneuve de Blaye : une victoire historique !

Après 6 ans de procédures à rebondissements notre association a gagné sa procédure dans l'affaire de l'intoxication des écoliers à Villeneuve de Blaye²¹. Pour mémoire, le 5 mai 2014, 23 écoliers et leur enseignante avaient été pris de malaises et hospitalisés en urgence, suite à des pulvérisations de pesticides réalisées à proximité de l'école de la commune. Une enquête avait été diligentée et une information judiciaire était en cours, dans lequel la Sepanso a porté plainte et Générations Futures s'est portée partie civile.

Deux ans après les faits, les châteaux avaient été mis en examen. Un non-lieu avait été prononcé en septembre 2017 à Libourne mais Générations Futures tout comme la Sepanso avait fait appel. Début juillet 2018 la chambre d'instruction de la cour d'appel de Bordeaux avait renvoyé l'affaire et les deux châteaux concernés devant le tribunal correctionnel de Libourne qui a relaxé les prévenus.



Le parquet général a interjeté l'appel de ce jugement de relaxe en mai 2019. Générations Futures s'est de nouveau constituée partie civile à l'audience en appel qui a eu lieu à Bordeaux le 7 octobre 2020. Cette audience a débouché le 18 novembre de cette même année sur une condamnation des deux Châteaux pour utilisation inappropriée de produits phytopharmaceutiques.

En répression, chaque prévenu a été condamné à 5.000 euros d'amende avec sursis. La constitution de partie civile de notre association a été déclarée recevable.

Les condamnés sont solidairement condamnés à lui payer la somme de 3.000 euros et chaque château condamné devra également payer la somme de 1.200 euros au titre des frais de procédure. Les châteaux ne sont pas pourvus en cassation.

Côteau de Chartèves : une victoire qui marque un coup d'arrêt à la destruction d'un des derniers coteaux naturels de la vallée de la Marne

Notre association a fait suspendre en référé l'Arrêté du Préfet de l'Aisne du 10 juillet 2020 autorisant la mise en culture viticole du coteau de Chartèves dans l'Aisne et la destruction d'espèces protégées s'y trouvant par une ordonnance du Tribunal administratif d'Amiens datée du 9 novembre 2020²².

C'est une belle victoire pour les défenseurs de la nature en Picardie ! Un accord favorable à la biodiversité sur le site avait failli être signé entre les parties prenantes en 2015 mais n'avait jamais pu être signé avec les propriétaires.



Paul François : une victoire définitive

Voilà, c'est fini pour Paul et son combat juridique²³. Générations Futures a accompagné Paul autant que possible dans son action. Nous n'avons pas manqué de féliciter notre ami et son avocat de cette belle victoire tellement méritée et qui, on l'espère, lui apportera un peu de répit lui permettant de se reconstruire après toutes ces années de lutte.

²¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/justice-villeneuve-condamnation/>

²² <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-vignes-charteves/>

²³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-de-paul-francois-face-a-monsanto/>

Procès bâillons : En France et en Allemagne

Dans la catégorie des procès, il y a les SLAPP – procès bâillon - que notre association connaît bien puisqu'elle en a été la cible en 2010. Pour mémoire des producteurs de raisins de table considéraient que nous avions « dénigré » ce fruit au motif que nous avions informé sur la présence de résidus de pesticides dans des échantillons que nous avons analysés. A l'époque nous avons remporté la victoire avec un jugement exemplaire²⁴. C'est aujourd'hui au tour de deux organisations de se retrouver dans cette situation inacceptable !



En Allemagne tout d'abord, des écologistes allemands et un auteur autrichien se retrouvent assignés en justice dans le nord de l'Italie suite à des critiques formulées contre l'utilisation massive de pesticides. Le procès a débuté le 15 septembre au tribunal régional de Bozen / Bolzano, en Italie avec des menaces d'emprisonnement et d'amendes, ainsi que des demandes potentielles de millions d'euros de dommages et intérêts. Notre association a bien sûr apporté son soutien à ces militants²⁵.

Plus récemment en France, ce fut au tour de l'association de Valérie Murat de se retrouver dans cette situation, attaquée par le CIVB suite à une publication de cette association sur la présence de résidus de pesticides dans des vins dont certains affichaient le logo HVE. Comme pour nos collègues allemands, nous lui avons apporté notre soutien²⁶.

Les politiques publiques

Notre association, du fait de son expertise et de son agrément national, participe à de nombreux groupes de travail officiels. Outre le Comité d'Orientation et de Suivi du plan Ecophyto, nous sommes aussi sollicités pour prendre part à différents groupes de travail initiés par le ministère de l'Ecologie, de l'Agriculture (nous sommes membres du Conseil National de l'Alimentation), de la Santé (nous sommes membres du Conseil National de Santé) ou encore l'ANSES comme celui sur la phytopharmacovigilance ou encore les AMM. Et malgré l'année compliquée de nombreuses réunions de travail se sont tenues auxquelles nous avons assisté et contribué !

Suivi des données d'utilisation des pesticides



Depuis les lancements des divers plans Ecophyto, notre association participe au Comité d'Orientation et de Suivi de ces derniers. L'un des enjeux majeurs de ces plans porte sur les données de ventes des pesticides. Après avoir tardé à communiquer sur les données 2018, le gouvernement a fini par présenter le 6 janvier²⁷ ces dernières témoignant une nouvelle fois d'une hausse des indicateurs de pression de l'usage des pesticides. Étonnamment (mais probablement dû au fait de ces très mauvais résultats de début d'année), fin juin le ministre de l'Agriculture s'est empressé de communiquer sur de soi-disant très bons résultats pour l'année

²⁴ https://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/raisins-aux-pesticides-les-producteurs-condamnes_848141.html

²⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/proces-bailon-pesticides-tyrol/>

²⁶ <https://bordeaux.generations-futures.fr/actualites/halte-aux-proces-bailons/>

²⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/augmentation-pesticides/>

2019, ce que nous n'avons pas manqué de dénoncer seuls²⁸ puis en partenariat avec FNH et FNE²⁹, les données présentées par le Ministre n'étant pas des données consolidées mais seulement provisoires !

Il est amusant de constater ensuite qu'au milieu de l'année le ministre de l'Agriculture (Didier Guillaume à cette époque), histoire de donner l'illusion d'une amélioration après les données mauvaises de ce début d'année, s'empresse de communiquer à nouveau sur des chiffres provisoires sur une supposée baisse de 44% des volumes de pesticides vendus en 2019 par rapport à 2018³⁰... Notre association s'est alors empressée de rappeler au ministre que ce coup de com' sur des données non consolidées et le tout sans en informer les parties prenantes n'était pas acceptable et qu'il serait judicieux de revenir à un fonctionnement normal du suivi du plan Ecophyto, ce qui sous-entend un respect des parties prenantes et une vraie transparence dans les données utilisées.

Etats Généraux de l'Alimentation

Début novembre, soit deux ans après l'adoption de la loi EGalim, un collectif de 28 syndicats et associations dont Générations Futures a publié un bilan³¹ fait un constat d'échec sans appel : la quasi-totalité des indicateurs est au rouge et des reculs sont à noter. Presque aucune des ambitions et bonnes intentions déclarées en grande pompe n'ont été suivies d'effet. Cette note d'analyse dresse le bilan des États Généraux de l'Alimentation et de la loi EGalim et prend acte de leur enterrement ! Avec lui, ce sont aussi les principales ambitions du quinquennat pour la transition sociale et écologique du système agroalimentaire qui sont à la dérive. Notre association a contribué notamment sur la partie pesticides et santé/environnement.

Pour une extension de la loi Labbé

Dès la promulgation de la Loi dite « Labbé » concernant la fin des pesticides pour les Zones non agricoles nous nous sommes réjouis de l'intérêt d'une telle Loi mais avons été rapidement alertés sur les angles morts et les espaces non encore couverts par ces interdictions. En collaboration avec le sénateur Labbé nous avons participé à l'écriture d'un nouvel arrêté permettant une extension à ces zones non couvertes (comme les copropriétés par exemple). Ce travail a porté ses fruits puisqu'un arrêté a été mis en consultation du public début juillet³² pour lequel des améliorations étaient encore possibles. C'est pourquoi nous avons incité les internautes à prendre part jusqu'au 16 août à la consultation publique portant sur ce dernier³³. Nous attendons toujours la publication de cet arrêté qui doit être rendu public prochainement.

Le plan nitrates

Du 18 septembre au 6 novembre 2020, l'Etat organisait à l'attention du public une concertation préalable à l'élaboration du 7ème programme d'actions national nitrates. Le programme d'actions national définit les mesures minimales à mettre en place pour lutter contre la pollution de l'eau par les nitrates d'origine agricole dans les zones vulnérables françaises : calendrier d'interdiction d'épandage, limitation à 170kg d'azote organique / ha de SAU à l'échelle de la ferme, couverture des sols, bandes enherbées au bord des cours d'eau... Depuis 20 ans, la France a mis en œuvre 6 programmes d'actions pour au final avoir toujours 68% de son territoire pollué par les nitrates !

Comme le souligne l'association Eau et Rivières de Bretagne sur son site Internet, ce 7ème programme national doit bien sûr être plus ambitieux. C'est en s'appuyant sur le travail réalisé par cette ONG régionale très impliquée sur le sujet des nitrates que Générations Futures a répondu à la consultation³⁴.

²⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/baisse-supposee-des-pesticides/>

²⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/courrier-fne-fnh-gf-chiffres-pesticides/>

³⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/baisse-supposee-des-pesticides/>

³¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/ega-bilan/>

³² <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-zna-consultation/>

³³ <https://shaketonpolitique.org/consultations/fin-des-pesticides-dans-tous-les-espaces-publics/>

³⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/nitrates-concertation/>

Agribalyse

La loi relative à la lutte contre le gaspillage prévoit l'entrée en vigueur fin 2021 d'une étiquette environnementale – le futur « Ecoscore » – pour les produits agricoles et alimentaires. Mieux informer les consommateurs sur l'impact environnemental des produits est une excellente initiative. Encore faut-il que la méthode utilisée intègre tous les critères de durabilité ! Or, pour le moment, la méthode envisagée pour servir de base à cet Ecoscore ne prend pas correctement en compte les atteintes à la biodiversité et l'impact des pesticides. En effet, les impacts environnementaux calculés à partir de la base de données agricoles Agribalyse, qui jouera un rôle central dans l'Ecoscore, sont erronés car incomplets. Ils favorisent de manière aberrante l'agriculture intensive. Qui plus est, cette base de données a été rendue publique prématurément, en dépit des critiques soulevées par de nombreux acteurs associatifs et professionnels.



C'est pourquoi avec 16 ONG nous avons écrit aux ministres Barbara Pompili et Julien Denormandie pour demander le retrait des données de durabilité inexactes d'Agribalyse et le report du calendrier de l'étiquette environnementale afin que la méthode soit complétée et si besoin repensée. Il y a urgence si l'on veut éviter que certains acteurs de l'agroalimentaire n'utilisent ces données biaisées à des fins de greenwashing³⁵ !

Déméter

Mi-décembre 2019 le gouvernement a annoncé le lancement d'une cellule nommée Déméter au sein de la gendarmerie nationale. Cette initiative a vu le jour sous la pression de la FNSEA et du ministre de l'Agriculture Didier Guillaume pour lutter contre un soi-disant « Agribashing ». Début janvier, notre association a co-signé une tribune³⁶ dénonçant la volonté du gouvernement de faire taire toutes velléités de critique d'un système agricole intensif prédateur qui nuit à notre santé et notre environnement. Depuis le lancement de cette cellule les pressions sont allées bon train sur les militants anti-pesticides.



Ne comptant pas en rester là, nous nous sommes associés à l'association Pollinis et avons déposé mi-avril un recours juridique contre cette cellule³⁷ dénonçant l'atteinte à la liberté de communication et au secret de l'instruction et des enquêtes ainsi que la rupture d'égalité entre les syndicats agricoles représentatifs et la délégation des missions de police administrative à des acteurs privés.

³⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/agribalyse/>

³⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/tribune-demeter/>

³⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/recours-juridique-demeter/>



Pour maintenir la pression sur le gouvernement sur ce sujet, nous avons co-signé avec 12 autres ONG une nouvelle tribune adressée mi-juillet directement au nouveau ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, lui demandant la dissolution de cette cellule³⁸.

Les élections municipales



L'année 2020 a été marquée par de nouvelles échéances électorales : les élections municipales. Le confinement est venu bouleverser ce rendez-vous démocratique mais nous ne sommes pas restés sans rien faire en amont du premier tour qui tombait au milieu de notre 15^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides.

Ainsi, le 23 janvier nous avons demandé aux internautes d'interpeller leurs maires pour les inciter à répondre à un questionnaire leur demandant de se positionner sur les sujets de santé et d'environnement au travers de 10 questions³⁹. Début mars 850 maires avaient été interpellés malgré la difficulté de communiquer sur des sujets autres que ceux liés à la crise du Coronavirus⁴⁰ et mi-mars nous dévoilions la carte des maires interpellés et ceux ayant répondu⁴¹.

Les substances dans le viseur

Chaque année, notre association garde un œil attentif sur des substances pesticides particulièrement préoccupantes et agit pour faire en sorte que ces dernières ne puissent plus se retrouver sur le marché avec parfois des succès qui nous rendent plus déterminés que jamais !

Les substances interdites

QPC UIPP – substance non autorisées

En début d'année, le Conseil Constitutionnel a rejeté la question prioritaire de constitutionnalité posée par les vendeurs de pesticides. Cette question prioritaire de constitutionnalité (QPC), posée par l'Union de l'industrie de la protection des plantes (UIPP), organe de lobbying des fabricants de pesticides en France visait l'article 83 de la loi Egalim interdisant, à partir de 2022, la production, le stockage et de la circulation de produits phytopharmaceutiques contenant des substances actives non autorisées en Europe pour des raisons liées à la protection de la santé humaine ou animale ou à la préservation de l'environnement. L'UIPP estimait que cet article portait une « atteinte excessive à la liberté

³⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/lettre-interieur-demeter/>

³⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/shake-ton-politique/>

⁴⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/shake-ton-politique-municipales-2020/>

⁴¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/10-engagements-du-maires-carte/>

d'entreprendre protégée par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Générations Futures s'est réjouie de cette décision du Conseil Constitutionnel de rejeter cette QPC.

Stop à l'exportation et l'importation de pesticides interdits

Cette décision et cette question sont d'autant plus cruciales, que début novembre ⁴², notre organisation aux côtés de dizaines d'autres ONG européennes écrivait aux Commissaires européens en charge de l'environnement, de la santé et de l'agriculture, pour leur demander d'interdire l'exportation de pesticides interdits, fabriqués au sein de l'UE, et l'importation d'aliments produits hors UE avec ces produits chimiques. L'objectif pour nos ONG est clair : mettre un terme, à l'échelle mondiale, à ces pratiques inacceptables qui aboutissent à l'utilisation de pesticides particulièrement dangereux dans ces pays tiers, exposant leurs populations, particulièrement les travailleurs, à des risques sanitaires élevés. Cette situation expose également les citoyens européens via la consommation de denrées alimentaires importées pouvant contenir des résidus de ces pesticides interdits ! Il est donc plus que temps d'en finir avec ces pratiques d'un autre âge et c'est le sens de ce courrier. Le 22 décembre nos collègues de PAN-Europe nous informaient que nous avions reçu une réponse à cette lettre.

La Commission a répondu à deux de nos demandes à savoir arrêter l'exportation de pesticides qui ne sont plus autorisés dans l'UE et l'importation de produits agricoles fabriqués avec des pesticides qui sont interdits dans l'UE. La lettre ne mentionne rien au sujet de notre demande sur l'élimination des pesticides dangereux dans le monde.

Dans sa réponse, la Commission mentionne qu'elle :

- étudie les différentes options à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif d'empêcher l'exportation de produits chimiques dangereux, y compris les pesticides, interdits dans l'UE - y compris une révision de la législation
- a commencé à refléter les préoccupations que suscitent les tolérances à l'importation pour les résidus de pesticides, en relation avec l'impact environnemental que ces pesticides peuvent avoir sur d'autres parties du monde

Par conséquent, au cours de la nouvelle année, nous devrions nous attendre à certaines actions des institutions européennes pour mettre en œuvre ces promesses, car le texte est encore un peu vague. Nous devons également nous assurer qu'ils n'oublient pas qu'ils se sont engagés à être un chef de file mondial en ce qui concerne l'élimination progressive de l'utilisation de pesticides dangereux.

Générations Futures va suivre ce sujet au plus près et prévoit pour 2021 des actions sur ce dossier.

Ce sujet nous inquiète d'autant plus que nous avons appris fin novembre que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) souhaitait renforcer les liens avec une association professionnelle dont les membres continuent de produire des pesticides hautement dangereux nocifs pour la santé humaine et l'environnement. Générations Futures et plus de trois cents autres organisations dans plus de 60 pays ont envoyé une lettre au Directeur général Qu Dongyu s'opposant à cette alliance⁴³.

La position du médiateur de l'UE sur les approbations illégales

La question de la mise sur le marché des pesticides est une préoccupation de tous les instants pour notre association. Cette préoccupation qui devient parfois source d'inquiétude a été de nouveau renforcée par une décision publiée par le médiateur de l'UE portant sur les illégalités de certaines approbations par la Commission européenne de centaine de pesticides dangereux⁴⁴. Cette décision fait suite à une plainte du réseau européen PAN-Europe dont Générations Futures est membre et François Veillerette, notre porte-parole, son actuel Président.

⁴² <https://www.generations-futures.fr/actualites/ue-stop-pesticides-interdits/>

⁴³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/fao-pesticides/>

⁴⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/mediateur-ue-pesticides-dangereux/>

SDHi

Lors de l'alerte donnée par des chercheurs en 2018 sur les effets sanitaires des fongicides SDHi, notre association a été très réactive en publiant un rapport dénonçant l'omniprésence de ces molécules dans différents milieux (eau, air et aliments)⁴⁵. Ce dossier fait donc partie des sujets que nous suivons de près et c'est donc tout naturellement que nous avons rejoint fin janvier le recours déposé avec le mouvement Nous voulons des Coquelicots pour demander l'abrogation de 3 formulations de pesticides contenant des SDHi⁴⁶. Ce travail est rendu d'autant plus nécessaire qu'une étude publiée début décembre démontre que le Bixafen, un fongicide de la famille des SDHi serait neurotoxique⁴⁷...



Conférence de presse de présentation des recours

Mancozèbe

Notre association a pris l'initiative avec deux autres ONG partenaires (AMLP et HEAL) de s'attaquer à la ré-autorisation d'un fongicide très utilisé en France et surtout très dangereux ! En effet, le Comité pour l'évaluation des risques (RAC) de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a classé le mancozèbe comme « toxique pour la reproduction, catégorie 1B » (R1B) en raison de la gravité des malformations cérébrales observées chez la descendance, causées par son métabolite ETU. La classification du mancozèbe comme pesticide reprotoxique signifie, conformément au règlement 1107/2009, annexe II, 3.6.4, que tout contact avec l'homme est interdit, ce qui revient presque à une interdiction du produit. Ainsi mi-juillet, avec 5 autres ONG, nous avons écrit aux ministres concernés⁴⁸ et principalement au ministre de l'Agriculture pour leur demander de s'opposer à la ré-autorisation de ce fongicide.



Nous avons fait cette première lettre en juillet car il devait y avoir un vote les 16 et 17 juillet au sein du Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale (ScoPAFF) sur ce dossier. Le vote a été reporté en octobre, nous avons donc renouvelé notre pression à cette occasion avec notamment la mise en ligne d'une interpellation en direction du ministre de l'Agriculture sur le sujet⁴⁹. Et cette pression a porté ses fruits car le 26 octobre les états membres se prononçaient contre ce renouvellement⁵⁰!

⁴⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/boscalid-sdhi/>

⁴⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/sdhi-justice/>

⁴⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/le-bixafen-un-fongicide-sdhi-neurotoxique/>

⁴⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/mancozebe-scopaff/>

⁴⁹ <https://shaketonpolitique.org/interpellations/stop-mancozebe/>

⁵⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/mancozebe-victoire/>

Glyphosate

Dans la famille des substances je demande le ... glyphosate ! Il est impossible de passer à côté de cet herbicide dont l'interdiction reste comme chaque année l'un de nos objectifs et 2020 n'aura pas dérogé à la règle !

Ainsi, en début d'année nous avons relayé un rapport très intéressant qui montre qu'un laboratoire allemand ayant réalisé des études sur le glyphosate pour l'industrie aurait manipulé des études sur d'autres substances !⁵¹ Profitant de cette information, Générations Futures a demandé une profonde réforme du processus d'évaluation des pesticides qui doit être basé sur des études réellement indépendantes !

Toujours sur ce sujet, notre association a réagi à la sortie d'un rapport de l'ANSES dans le cadre du plan de sortie du glyphosate. Ainsi, l'Anses a lancé une évaluation des alternatives non chimiques à cet herbicide dont les résultats ont été rendus publics ce 9 octobre 2020. Le travail de l'Agence a consisté à identifier des usages de glyphosate pour lesquels des alternatives à l'utilisation de cet herbicide sont déjà couramment utilisées sans présenter d'inconvénients pratiques ou économiques majeurs, en se basant sur trois rapports produits par INRAE pour les cultures (il s'agit en fait des rapports de INRAE sur l'évaluation économique des alternatives au glyphosate). Pour la forêt, l'Agence a utilisé des informations transmises par l'ONF et le Centre national de la propriété forestière. Les résultats sont, il faut le dire, très décevants et nous l'avons fait savoir ce qui a fait l'objet de reprises dans la presse comme vous pourrez le lire dans notre revue de presse annuelle. En effet les usages de glyphosate possédant des alternatives considérées par l'ANSES comme d'usage courant et sans inconvénient majeur et pour lesquelles l'usage du glyphosate ne devrait plus être autorisé, sont limités. Pour en savoir plus nous vous invitons à lire notre analyse disponible en ligne⁵².

L'année s'est poursuivie sur ce dossier avec notre volonté de ne rien lâcher et de réagir au manque de courage de nos dirigeants et surtout au renoncement du Président Macron. En effet, nous avons appris le 25 novembre que le Président Emmanuel Macron souhaiterait une interdiction du glyphosate en Europe fin 2022... mais seulement lorsque des solutions viables économiquement auront été identifiées, proposant « une démarche commune pour éviter les distorsions de concurrence ». Cette déclaration est dans la droite ligne du rapport de l'ANSES cité ci-dessus actant seulement une réduction des usages autorisés du glyphosate en France et non une interdiction totale des herbicides contenant cette molécule. Emmanuel Macron veut donc imposer la même approche en Europe et renonce ainsi à l'interdiction réelle du glyphosate, en France comme dans le reste de l'Europe. Il s'agit d'un reniement complet de ses déclarations de 2017 qui laissaient pourtant peu de place au doute, Emmanuel Macron disait alors avoir « demandé au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans 3 ans ». Trois ans après, cette promesse est reniée et la priorité est maintenant clairement donnée aux intérêts économiques catégoriels sur la santé publique. Il faut dire que le lobby agrochimique et la FNSEA ont tout mis en œuvre pour obtenir le maintien d'un maximum d'utilisations du glyphosate. Le président a bien entendu ces cris d'orfraie de la FNSEA et de l'industrie et c'est finalement sans grande surprise qu'il a annoncé deux ans plus tard (le 25 janvier 2019) que l'objectif de sortie d'ici à trois ans n'était « pas faisable », « le chef de l'État faisant là un geste en direction de la FNSEA » selon le quotidien Le Monde.

La décision de ce 25 novembre vient finaliser ce renoncement à l'interdiction du glyphosate et renvoie à une décision qui aurait lieu... après la fin de son mandat et alors que la France ne sera pas seule décisionnaire... autant dire une décision très incertaine ! Ce renoncement est d'autant plus

⁵¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/scandale-glyphosate-evaluation/>

⁵² <https://www.generations-futures.fr/actualites/plan-sortie-glyphosate/>

insupportable que les études scientifiques sur les effets sanitaires néfastes de cet herbicide s'accumulent.

Générations Futures a donc immédiatement réagi à la fois en lançant une pétition qui en quelques jours a recueilli plus de 15 000 signataires⁵³ mais également entamé de nouvelles procédures juridiques.

PÉTITION

GLYPHOSATE : MONSIEUR LE PRÉSIDENT, TENEZ VOTRE PROMESSE, MAINTENANT !



Auteur(s) : Générations Futures

16.516 signatures

Merci pour votre mobilisation
Vous avez déjà signé cette pétition
Aidez l'auteur à atteindre la victoire :

[Partager sur Facebook](#)

[Partager sur twitter](#)

Partagez cette pétition avec vos amis

[Je signe avec un autre email](#)

AJOUTER UN COMMENTAIRE

Ainsi, le 7 décembre 2020 Générations Futures a attaqué les 5 premières nouvelles autorisations de mise sur le marché (AMM) de désherbants à base de glyphosate devant les tribunaux administratifs pour demander leur annulation par des recours au fond et également en référé⁵⁴.

Néonicotinoïdes

Nous ne nous attendions pas vraiment à ce que la deuxième partie de l'année soit consacrée au dossier des néonicotinoïdes, mais à cause des producteurs de betteraves et à la faiblesse de ce gouvernement nous avons dû y mettre du temps et de l'énergie. Certes à l'heure où nous écrivons ces lignes nous n'avons pas gagné le combat mais nous n'avons rien lâché (et ne lâcherons rien) et avons agi suffisamment fort pour que les promoteurs de ces insecticides ne s'en sortent pas sans y laisser quelques plumes selon l'expression consacrée !

Retour sur ce dossier qui témoigne de la faiblesse de ce gouvernement dès qu'il est question de biodiversité et d'écologie...

Le 29 juillet – en plein cœur de l'été - quatre vice-présidents élus dans des régions betteravières (Hauts-de-France, Grand Est, Ile-de-France et Normandie) se sont exprimés aux côtés de plusieurs représentants de la CGB (planteurs de betteraves) lors d'une conférence de presse, demandant à retoucher la loi portant sur l'interdiction des néonicotinoïdes pour permettre, par dérogation, l'usage de ces insecticides en protection de semences. Evidemment, notre association a immédiatement réagi face à la pression des betteraviers, en se positionnant fermement contre d'éventuelles dérogations accordées pour la culture de la betterave⁵⁵. Quelques jours après cette conférence de presse, le ministre de l'Agriculture⁵⁶ s'exprimait pour confirmer que le gouvernement avait l'intention d'octroyer

⁵³ <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/glyphosate-monsieur-president-tenez-promesse/117862>

⁵⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-recours-amm/>

⁵⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/generations-futures-soppose-fermement-aux-insecticides-neonicotinoides-dans-les-plantations-de-betteraves/>

⁵⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/derogations-neonicotinoide-betterave/>

cette dérogation. Cette déclaration est d'autant plus inacceptable que dans le même temps sortait une énième étude dont nous nous faisons l'écho et qui témoigne de l'impact de ces insecticides sur la biodiversité, particulièrement les populations d'oiseaux⁵⁷. En outre, en ouvrant cette boîte de Pandore, il était fort à craindre que des producteurs d'autres cultures aient également demandé cette dérogation et cela n'a pas tardé⁵⁸ !



Nous ne pouvions rester sans réagir et dans un premier temps c'est ce que nous avons fait en lançant, mi-août, une pétition qui en moins d'une semaine collectait plus de 70 000 signatures⁵⁹ (et plus de 115 000⁶⁰ en 15 jours seulement). En parallèle nous lançons la coordination inter-ONG pour unir nos forces afin de lutter ensemble face à ce danger ! Mi-août, nous avons alors impulsé la rédaction d'un courrier argumenté, cosigné par près de 20 ONG, à l'attention du ministre de l'Agriculture⁶¹.

Pour maintenir la pression, nous commandions un sondage à l'institut OpinionWay qui montrait que 7 français sur 10 étaient opposés à la ré-autorisation des néonicotinoïdes⁶² !

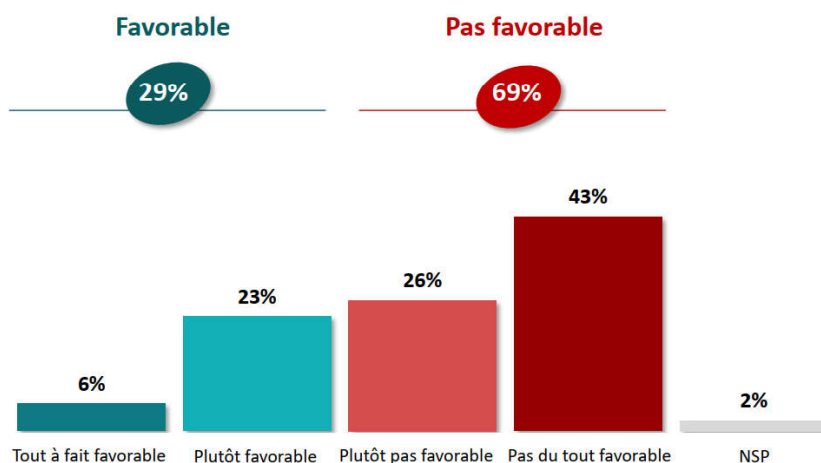


L'opinion concernant la dérogation permettant l'utilisation d'insecticides néonicotinoïdes

Q. Les insecticides "néonicotinoïdes" sont une classe d'insecticides principalement destinée à protéger les cultures agricoles. Les "néonicotinoïdes" ont été interdits en France en 2018 car jugés dangereux pour les abeilles et les pollinisateurs.



Vous personnellement, êtes-vous favorable ou pas favorable à la dérogation que le gouvernement envisage d'accorder aux betteraviers (agriculteurs spécialisés dans la culture de la betterave) qui leur permettrait d'utiliser des insecticides "néonicotinoïdes" pour les trois prochaines saisons agricoles ?



⁵⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/oiseau-neonicotinoides/>

⁵⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-mais/>

⁵⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/argument-betteravier-neonicotinoides/>

⁶⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/115-000-neonicotinoide/>

⁶¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-lettre-denormandie/>

⁶² <https://www.generations-futures.fr/actualites/sondage-neonicotinoides/>



Notre obsession durant cette période était de maintenir la pression sur le gouvernement et les parlementaires qui auraient bientôt à se prononcer sur la loi. Nous avons donc décidé début septembre, avec les ONG de notre collectif, de publier un document à destination des élus leur donnant 10 bonnes raisons pour ne pas voter pour cette Loi et ainsi les aider à se faire une idée de la réalité sur ce sujet⁶³. Ce travail était d'ailleurs nécessaire car les auditions auxquelles nous avons pris part, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, témoignent d'une grande porosité des élu.es aux arguments des betteraviers et leur méconnaissance du sujet (notamment des impacts de ces insecticides sur l'environnement).



En parallèle de ce travail argumentaire, nous avons lancé une interpellation⁶⁴ sur notre outil « Shake ton politique » afin de demander aux internautes d'écrire à leurs élu.es (soit en envoyant un Tweet, soit un e-mail soit les deux). Cette interpellation a vraiment bien fonctionné car plus de 15000 messages individuels ont été envoyés et surtout lors des débats dans l'hémicycle, qu'il s'agisse du ministre de l'Agriculture ou des rapporteurs de Loi, chacun a mentionné cette pression reçue via les réseaux sociaux...

La ré-autorisation annoncée des néonicotinoïdes est d'autant plus insupportable que les scientifiques et nos ONG n'ont cessé d'alerter sur les faiblesses des tests réalisés concernant l'impact des pesticides sur les abeilles⁶⁵.

A l'approche du passage de la Loi à l'Assemblée nationale (AN) et juste avant son passage devant les Commissions du développement durable et des affaires économiques de l'AN, notre association en partenariat avec 30 autres ONG, publiait un nouveau rapport encore plus complet que le document intitulé « les 10 bonnes raisons de ne pas voter la loi ». Ce document intitulé « Le vrai du faux » disséquait les arguments mis en avant par les promoteurs du retour des néonicotinoïdes⁶⁶. Il nous a servi notamment à sensibiliser les élu.es des Commissions lors de nos auditions⁶⁷.



Ne jamais renoncer, telle est la devise de Générations Future. Et pour ce faire il nous faut toujours faire preuve de créativité pour espérer convaincre ! Ainsi, le 2 octobre, pour tenter de convaincre les élu.es indécis.es quant à leur vote sur la Loi, nous avons publié un nouveau rapport qui montre la présence de résidus de néonicotinoïdes dans des aliments consommés en France⁶⁸. De même, en amont du passage en plénière nous avons pris part à une table ronde virtuelle initiée par l'UNAF et réunissant de nombreux députés.

⁶³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/lettre-parlementaires-neonicotinoides/>

⁶⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/parlementaires-stop-neonicotinoides/>

⁶⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/abeilles-pesticides-guidelines/>

⁶⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-betteraves-vrai-faux/>

⁶⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-votes-commission/>

⁶⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/exclusif-des-neonicotinoides-dans-nos-assiettes/>

Et la veille des discussions à l'Assemblée nationale nous avons contribué à une tribune publiée le Journal Du Dimanche⁶⁹.

Le jour des débats à l'AN nous avons suivi les échanges et avons réalisé un live tweet, interpellant autant que cela nous était possible les députés prenant la parole et ne renonçant pas même le jour du vote solennel⁷⁰. L'on pourrait penser que le résultat final de ce vote à l'AN est un échec, certes dans les faits les députés ont dit oui à la ré-autorisation des néonicotinoïdes mais sans la pression de nos ONG cela aurait pu être pire. En témoigne par exemple ce qui s'est produit au Sénat avec l'introduction d'un amendement heureusement rejeté qui ouvrait la porte à la possibilité de ne jamais retirer des pesticides (même dangereux) s'il n'existait pas d'alternatives⁷² ! En outre, cette pression a fait vaciller un peu plus la majorité car elle n'a jamais été autant divisée sur un vote que sur celui-ci !

L'un des arguments mis en avant par les promoteurs du retour des néonicotinoïdes était la concurrence déloyale et cette décision « unique » de la France interdisant par la Loi l'utilisation des néonicotinoïdes sur son territoire. D'ailleurs, la cour européenne de justice a reconnu début octobre que la France était tout à fait légitime pour prendre cette décision⁷³.



Bien sûr, après avoir mis la pression sur les députés nous avons fait de même avec les sénateurs et avec notre collectif d'ONG nous avons à 24 interpellé ces derniers⁷⁴. Malheureusement, il n'y avait pas grand-chose à attendre du Sénat et la Loi (avec certes des ajustements visant à circonscrire le retour de ces insecticides uniquement pour la culture de la betterave et pour 3 ans maximum) a été adoptée fin octobre par cette chambre⁷⁵ puis définitivement par le parlement début novembre.

Nous voulons rendre ici hommage aux élu.es des deux chambres qui ont défendu les abeilles autant que possible avec une mention spéciale pour Delphine Batho, Cédric Villani, Mathieu Orphelin, Violaine de Corson et Joel Labbé.

La déception est d'autant plus forte que mi-novembre une nouvelle étude inquiétante sortait montrant que les néonicotinoïdes perturbent l'horloge interne des abeilles, impactant de fait de nombreux processus biologiques⁷⁶.

Bien sûr, celles et ceux qui connaissent notre association se doutent que nous ne pouvions en rester là ! Première étape : soutenir les saisines déposées par les élus auprès du Conseil Constitutionnel (CC). Comment ? Dans le cadre des « portes étroites », nous avons envoyé le 11 novembre une contribution⁷⁷ en appui à ces saisines. Le 11 décembre le CC rendait sa décision, statuant sur le fait que selon lui cette loi était constitutionnelle tout en admettant que ces néonicotinoïdes étaient dangereux pour la biodiversité⁷⁸... A l'heure où nous écrivons ces lignes nous préparons la réplique juridique et comptons bien attaquer au Conseil d'Etat les textes réglementaires et devant les tribunaux administratifs les futures dérogations !

Ce gouvernant ayant beaucoup perdu en termes de crédibilité sur son discours de préservation de la biodiversité avec cette Loi, il lui fallait proposer rapidement une proposition « positive » sur ce sujet.

⁶⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/tribune-jdd-neonicotinoides/>

⁷⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-vote-solennel/>

⁷¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-vote-pleniere/>

⁷² <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-amendement-primas/>

⁷³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-juridique-neonicotinoides/>

⁷⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/oui-non-neonicotinoides/>

⁷⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/vote-neonicotinoides-senat/>

⁷⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/science-neonicotinoides-abeilles/>

⁷⁷ https://www.conseil-constitutionnel.fr/sites/default/files/as/root/bank_mm/decisions/2020809dc/2020809dc_ccc.pdf

⁷⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-conseil-constitutionnel/>

La réponse positive à cette situation est la présentation du futur plan pollinisateur et de l'arrêté abeille (dont on attend la réécriture depuis près de 10 ans...) à laquelle notre association a assisté avec l'ensemble des parties prenantes le 16 décembre dans le cadre du groupe de travail « Abeille » du ministère de l'Ecologie. Et là aussi, les promoteurs des pesticides sont à la manœuvre, favorisés en cela par un ministre de l'Agriculture qui leur est totalement dévoué. Ainsi, alors qu'une petite avancée est proposée dans ce texte portant sur l'interdiction de pulvériser tout types de pesticides (et non plus uniquement, comme c'est actuellement le cas, les insecticides) sur les plantes en floraison avant le coucher du soleil, la FNSEA est vent debout contre cette interdiction alors même que des dérogations sont déjà prévues⁷⁹...

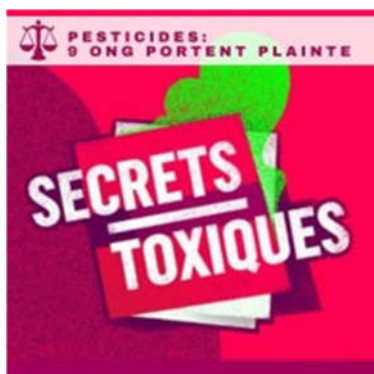
Chlordécone

En octobre, nous avons contribué et cosigné un Appel international visant à interpeller les pouvoirs publics sur les mesures indispensables à prendre pour réparer les effets dévastateurs engendrés par l'utilisation de cet insecticide pendant des décennies aux Antilles⁸⁰.

De même, nous avons proposé aux internautes de réagir, en s'appuyant sur notre site Shake ton politique⁸¹, à la consultation publique lancée entre le jeudi 19 novembre et le 18 décembre, sur le site internet consultationpublique-chlordecone.fr qui permettait aux Martiniquais et Guadeloupéens de consulter dans le détail les différentes propositions du plan chlordécone IV.

Adjuvants – Secrets toxiques

Début novembre une nouvelle étude portant sur la dangerosité de certains adjuvants présents dans des herbicides était rendue publique. À l'occasion de la publication de cette étude⁸² révélant la présence de métaux lourds et de HAP dans des herbicides, notre association en partenariat avec 9 autres associations remettaient en cause la légalité de l'évaluation et de l'homologation des pesticides⁸³.



Car pour apprécier correctement les risques associés à l'utilisation de ces herbicides, la réglementation européenne reconnaît la nécessité d'une évaluation portant sur la composition complète, or il semblerait qu'en ce domaine il y ait quelques carences...

Ainsi, fortes de cette première communication, nos structures ont décidé d'aller plus loin en déposant des recours contre les autorisations de mises sur le marché des produits ciblés dans l'étude. Une plainte contre X a été déposée le 1er décembre pour fraude à l'étiquetage, mise en danger de la vie d'autrui et atteinte à l'environnement⁸⁴.

Initiative citoyenne européenne

En novembre 2019, 120 organisations européennes – dont Générations Futures comme association nationale leader en France - lançaient conjointement une initiative citoyenne européenne (ICE), pour demander une élimination progressive des pesticides de synthèse d'ici 2035 en Europe, une aide aux agriculteurs pour qu'ils changent vraiment leurs pratiques et la préservation des abeilles et de la nature⁸⁵. Cette ICE devait normalement prendre fin en septembre (elle bénéficie d'une prolongation jusqu'en fin juin 2021) mais la crise sanitaire de la COVID qui a débuté en février pour se prolonger tout

⁷⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/plan-pollinisateur-pesticides/>

⁸⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/appele-international-chlordecone/>

⁸¹ <https://shaketonpolitique.org/consultations/plan-chlordecone-iv/>

⁸² Toxic compounds in herbicides without glyphosate Gilles-Eric Seralini ; Gerald Jungers; Food and Chemical Toxicology Volume 146, December 2020, 111770

⁸³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/toxiques-caches/>

⁸⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/secrets-toxiques-plainte/>

⁸⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/ice-pesticides/>

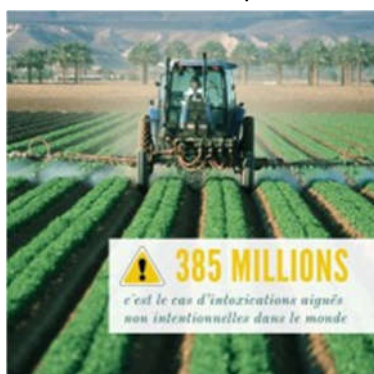
au long de l'année a rendu très compliquée la collecte de signatures puisqu'aucun (ou quasiment aucun) rassemblement physique n'a été rendu possible alors même que ces derniers permettent de collecter de nombreux soutiens !

Malgré la situation nous avons tâché de maintenir au mieux la pression pour obtenir le million de signatures nécessaires et avons régulièrement communiqué sur cette ICE, notre porte-parole François Veillerette prenant en outre régulièrement part aux réunions hebdomadaires du collectif d'associations européennes portant cette ICE. Ainsi en avril de cette année, alors que les discussions battaient leur plein sur la future stratégie de la ferme à la fourchette et sur la stratégie biodiversité, nous n'avons pas manqué de rappeler l'urgence à agir et de diffuser cette ICE⁸⁶.

De la même manière, pour faciliter la diffusion de l'ICE et obtenir le nombre de signatures nécessaires (notamment pour la France) nous avons collaboré à la traduction en français et à la diffusion sur nos réseaux d'une vidéo⁸⁷ d'information sur cette initiative. Et nous avons bien fait car en France, nous avons atteint et même dépassé l'objectif requis par l'Europe pour chaque pays ce qui n'est pas une mince affaire pour notre pays car les signataires doivent laisser le numéro d'une pièce d'identité pour que soit comptabilisée leur signature ! (à ce jour seulement 5 pays ont atteint cet objectif)



Veille scientifique



Depuis sa création, Générations Futures se fait un devoir de lire les études scientifiques qui sont publiées sur ces sujets de prédilection, et 2020 n'aura pas dérogé à la règle ! Ainsi, outre la mise en ligne de dossiers de fond notamment sur le sujet des maladies congénitales (un dossier transversal⁸⁸ et un sur l'hypospadias⁸⁹), nous avons publié des articles sur de nouvelles études comme celle portant sur les intoxications aiguës induites par les pesticides dont les chiffres sont impressionnants ! Ainsi, les pesticides seraient à l'origine de 385 millions de cas d'intoxications aiguës non intentionnelles dans le monde chaque année⁹⁰ !

⁸⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/urgence-soutien-ice/>

⁸⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/video-ice-pesticides/>

⁸⁸ <https://www.generations-futures.fr/publications/pesticides-maladies-congenitales/>

⁸⁹ <https://www.generations-futures.fr/publications/hypospadias-pesticides/>

⁹⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/intoxications-aigues-pesticides/>

Ou encore cette étude sur les nouvelles données Agrican tout aussi peu rassurantes qui concluent à un excès de risque de certains cancers chez les agriculteurs utilisateurs de pesticides et d'antiparasitaires⁹¹ ! Ou celle qui a évalué la contamination des sols et l'exposition des vers de terre aux pesticides actuellement utilisés qu'on vous laisse découvrir⁹²... et enfin cette dernière qui témoigne de la pollution des rivières anglaises aux antiparasitaires vétérinaires⁹³.

Générations Futures, l'association à abattre pour le lobby des pesticides

Pour conclure sur cette partie qui s'intéresse aux effets néfastes des pesticides, nous voulons partager avec vous cette information qui montre combien Générations Futures est l'association de référence sur la question des pesticides et la bête noire du lobby de l'agriculture chimique ! C'est ce que montrent des livres récents parus sur le sujet.

Ainsi le politologue Eddy Fougier, proche de la FNSEA – syndicat agricole dominant, dans un livre sur l'agribashing (« Malaise à la ferme », Ed. Marie B, 2020), analyse la contestation sociétale des modes de production agricoles. Il note clairement la position dominante de Générations Futures sur la question des pesticides.

Dans un autre livre - dont on vous recommande la lecture - (« Les gardiens de la raison », Ed. La découverte) paru en 2020, les journalistes du journal Le Monde Stéphane Foucart et Stéphane Horel, rendant compte d'une réunion de communicants du monde agricole, montrent clairement que Générations Futures est considérée par les tenants de l'agriculture intensive chimique comme l'ennemi à abattre !

Les cinq « chocs » de l'agribashing

79

une remise en cause de la légitimité de leurs activités. Si les OGM pouvaient représenter pour certains agriculteurs un gain de compétitivité, leur interdiction ne remettait pas en cause de façon fondamentale leur mode de production. En revanche, aux yeux de très nombreux agriculteurs, s'attaquer aux pesticides et à l'élevage, c'est s'en prendre aux deux « piliers », ou aux « murs porteurs », de l'agriculture conventionnelle et donc de l'agriculture française.

Par conséquent, ce ne sont plus les Faucheurs volontaires qui tiennent désormais le haut du pavé de cette contestation, mais plutôt l'association antipesticides Générations futures ou bien l'association animaliste L214 (Graphique 1). En témoignent aussi, par exemple, le fait que les auteurs « fer de lance » de la lutte contre les OGM, Gilles Eric Séralini⁹⁷ et Marie-Monique Robin⁹⁸, publient désormais des ouvrages sur les pesticides.

L'ENVIRONNEMENTALISME, CETTE NOUVELLE FAE NEWS D'HYSTÉROS

Dans la salle, des questions inquiètes sont posées par la responsable de la communication de la filière Semences ou encore la directrice nutrition du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL), l'organisation de lobbying du secteur laitier. « C'est une guerre ! Une guerre idéologique ! La meilleure défense, c'est l'attaque ! Il faut leur rentrer dans le lard », recommande Marc Mennessier. Mais, en bon frère Bogdanoff de ce *Temps X* en sous-sol, c'est résolument Mac Lesggy qui prend la tête de cette guerre. Révéré par les communicants peut-être frustrés de devoir, eux, trépigner dans les clous que leur impose leur anonymat, le pipole s'abandonne tout à fait : « Quand des gens font des fake news, il ne faut pas les laisser respirer. Comme Générations futures. » On y est. Le nom de l'ennemi a été prononcé. Ce qu'il faudrait exactement faire pour empêcher ses militants de respirer, en revanche, Mac Lesggy ne le précise pas.

⁹¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/agrican-cancers-pesticides-agriculteurs/>

⁹² <https://www.generations-futures.fr/actualites/ver-de-terre-pesticides/>

⁹³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/rivieres-chiens-antipuces/>

Les alternatives aux pesticides

Depuis la création de Générations Futures nous critiquons les effets néfastes des pesticides mais soutenons également les alternatives et les systèmes agricoles qui permettent de se passer de ces pesticides de synthèse. En 2020, sur ce sujet, il y avait un gros travail de suivi des politiques publiques européennes à faire ce que nous n'avons pas manqué de faire.

Le suivi des politiques publiques

Green Deal

Cette année, et les années à venir, sont cruciales au niveau européen sur le sujet de l'agriculture. Plusieurs textes sont en négociation (ou renégociation). Parmi les plus importants on trouve la future Politique Agricole Commune ainsi que la Stratégie « Farm to fork » ou F2F (de la ferme à la fourchette). Ces politiques européennes prennent place dans un plan plus global qui a été quelque peu mis à mal cette année par la situation sanitaire liée à la COVID 19. Ainsi, alors que la Commission européenne travaille à un plan de relance, certains représentants d'industries polluantes la harcèlent avec deux objectifs en tête : obtenir les plus gros chèques de subventions publiques, et demander l'assouplissement des réglementations environnementales en profitant de la crise économique engendrée par le coronavirus. Alors que les négociations étaient en cours, nous avons alerté les autorités sur le fait que ce nouveau Plan Marshall contre le coronavirus ne devait pas reproduire les erreurs commises en 2008, lorsque les Etats ont renfloué, grâce à nos impôts, les banques et les entreprises. Ceci sans aucune contrepartie pour les travailleurs ou la planète.

Avant le début de l'épidémie de coronavirus, la Commission européenne travaillait à l'élaboration d'un Green Deal pour l'Europe : un ensemble de mesures destinées, selon l'Union européenne, à soutenir notre transition vers une économie plus juste et plus durable.

Nous avons alors incité les citoyens à agir :

- en interpellant certains eurodéputés qui, du 13 mai au 16 mai, devaient discuter du budget⁹⁴,
- en signant l'Appel des ONG⁹⁵ – Cet appel s'appuie sur une déclaration signée par les principales ONG environnementales européennes
- et pour les ONG, en rejoignant le mouvement.

Cette inquiétude des ONG européennes était d'ailleurs partagée par les ONG françaises. Ainsi, le 14 mai nous avons cosigné un courrier⁹⁶ dénonçant les manœuvres menées par les partisans de l'agriculture industrielle qui voulaient profiter de la situation sanitaire difficile pour redorer leur image et revenir sur certaines avancées environnementales.

F2F

Comme indiqué précédemment, la Commission européenne a publié en décembre 2019 l'European Green Deal (EGD = L'accord vert européen) qui prétend ouvrir la voie à une vision à long terme pour une société durable. L'une des actions immédiates les plus concrètes de l'EGD est le développement d'une stratégie de la ferme à la fourchette (Farm to Fork : F2F) visant à jeter les bases d'un 'système alimentaire durable'. F2F devrait mettre en place des mesures concrètes « notamment législatives, pour réduire de manière significative l'utilisation et le risque des pesticides chimiques, ainsi que l'utilisation d'engrais et d'antibiotiques ».

⁹⁴ <https://shaketonpolitique.org/interpellations/green-deal-eurodeputes/>

⁹⁵ <https://act.wemove.eu/campaigns/relance-verte>

⁹⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/cp-ong-agriculture-lobbies/>



En amont de la publication de cette stratégie très importante, nous avons donc mobilisé chaque jour du 14 mai au 20 mai notre communauté pour l'inciter à interpeller les eurodéputés sur la nécessité d'avoir une stratégie avec des objectifs ambitieux et en faveur d'un nouveau modèle agricole réellement durable⁹⁷ ! Ce travail a en partie porté ses fruits, au moins sur le sujet des pesticides, car la publication de la stratégie le 20 mai a retenu des objectifs de réduction de l'utilisation de ces derniers ce qui a été loin d'être au goût des lobbies de l'agrochimie⁹⁸ et constitue un vrai succès.

Le souci c'est qu'il nous faut être très vigilants car la Présidence Allemande semblait vouloir saborder cette stratégie notamment en s'attaquant à la Directive sur l'utilisation durable des pesticides. Alors que les plans proposés ne sont pas à la hauteur des enjeux (notamment pour ce qui est de la réduction drastique des pesticides et de l'évolution des systèmes vers une moindre dépendance), le Conseil, actuellement sous la présidence allemande, a jusqu'à présent refusé de reconnaître le grave manque d'efforts des États membres. Après avoir eu accès à un projet de document début novembre, PAN Europe – réseau dont Générations Futures est membre - a découvert que le Conseil de l'UE, dans le rapport publié sur la mise en œuvre de la Directive pesticides, appelait à la place à des mesures moins fortes telles que la formation et la recherche, et écartait complètement toutes les discussions sur l'idée de fixer des objectifs de réduction des pesticides à l'échelle de l'UE, comme l'indique clairement le rapport de la Commission européenne. Notre association reste donc à l'écoute des alertes formulées par notre partenaire européen PAN-Europe sur ce sujet⁹⁹.

PAC

Dans le cadre des politiques publiques européennes concernant l'agriculture, il était impossible de passer cette année à côté des négociations de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC). Ainsi, concernant la PAC, notre association étant membre de la plateforme pour une autre PAC, nous avons œuvré activement à la diffusion des nombreuses communications et outils réalisés par la plateforme. En février, à l'occasion du Salon de l'Agriculture nous avons participé à la rédaction et la diffusion d'une lettre ouverte adressée aux paysans d'aujourd'hui et de demain¹⁰⁰.

Mi-mars, nous avons incité les internautes à s'exprimer sur le sujet de la PAC et à participer à la consultation initiée par le gouvernement intitulée ImPACtons¹⁰¹. Nous avons mis à disposition pour la plateforme notre outil Shake ton politique à cette occasion¹⁰²¹⁰³.

⁹⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/agir-farm-to-fork/>

⁹⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/farm-to-fork-pesticides/>

⁹⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/directive-pesticides-f2f/>

¹⁰⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/lettre-ouverte-pac/>

¹⁰¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/impactons-donnez-votre-avis-sur-la-pac/>

¹⁰² <https://shaketonpolitique.org/consultations/politique-agricole-commune-priorites/>

¹⁰³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pac-votez-au-plus-vite/>



Nous avons participé activement à l'opération européenne « Good Food Good Farming » en proposant aux internautes d'interpeller entre mi-mai et mi-juin les eurodéputés sur des thèmes différents chaque semaine. Pour ce faire nous avons mis à disposition notre outil « Shake ton politique » et rendu plus aisée cette interpellation¹⁰⁴.

Fin septembre, les négociations autour de la PAC arrivaient à leur phase finale au Parlement européen. Les différents groupes politiques qui composent le Parlement devaient discuter entre eux pour tenter de trouver des compromis et donc une majorité pour le vote de la réforme.

Un groupe politique en particulier, situé au centre de l'échiquier du Parlement européen, allait jouer un rôle majeur : c'est le groupe Renaissance (Renew en anglais), dans lequel siègent les eurodéputés français issus de la liste La République En Marche (LREM).

C'est pourquoi dans cette phase cruciale des négociations, notre association a participé et relayé l'action de la plateforme Pour une autre PAC¹⁰⁵ invitant les internautes à interpeller quatre eurodéputés siégeant dans le groupe Renaissance et dont les fonctions particulières leur permettaient d'avoir une influence forte dans les négociations¹⁰⁶. Malgré cette pression le résultat attendu n'a pas été au rendez-vous. Après quatre jours de vote au pas de charge marqués par un processus questionnable, les eurodéputés ont approuvé vendredi 23 octobre leur version des trois textes pour la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC). Si les organisations de la plateforme Pour une autre PAC se sont réjouies de l'amélioration notable du règlement sur l'Organisation Commune des Marchés, elles ont déploré que le Parlement n'ait pas fait le choix d'une remise en cause de la logique de la PAC pour repenser le système agricole et alimentaire européen. Plus grave, les améliorations à la marge du projet de règlement sur les plans stratégiques adoptées par les eurodéputés entrent presque toutes en contradiction avec d'autres dispositions, faisant du texte un fourre-tout absurde inapte à orienter les paysans européens¹⁰⁷.

Les mouvements militants

Afin de montrer qu'un autre monde est possible et que des alternatives existent nous organisons et participons à des événements mettant en avant ces alternatives, comme la 15^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides !



15^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides

Comme chaque année, la Semaine pour les alternatives aux pesticides se tient du 20 au 30 mars¹⁰⁸ avec pour objectif de promouvoir – comme son nom l'indique - les alternatives aux pesticides. Cette Semaine doit son succès d'année en année à l'implication forte des nombreux partenaires nationaux et internationaux et surtout aux acteurs locaux qui organisent des centaines d'événements physiques partout sur le territoire et dans de nombreux pays. Evidemment l'année 2020 et cette période ont été marquées par la crise sanitaire de la COVID 19 et surtout en France par le confinement qui a débuté quelques jours avant le lancement officiel de la SPAP ! Beaucoup d'organismes voulaient croire à la possibilité de maintenir les événements même quelques jours avant le lancement de la SPAP et de notre côté nous

¹⁰⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/interpellation-eurodeputes-pac/>

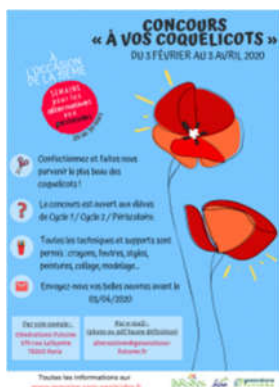
¹⁰⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/urgent-vote-pac/>

¹⁰⁶ <https://pouruneautrepace.eu/nos-campagnes/campagne-vote-de-la-pac-au-parlement-europeen/>

¹⁰⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/vote-pac/>

¹⁰⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/dans-un-mois-spap/>

pouvions l'espérer même si nous avions déjà alerté sur la nécessité de se conforter scrupuleusement aux directives gouvernementales¹⁰⁹. Mais le 16 mars chacun a dû se rendre à l'évidence¹¹⁰.



Des mois et des mois de préparation qui n'ont pas pu aboutir à la tenue de ces événements physiques ! Il était impensable pour notre association de ne pas faire exister la SPAP malgré tout pendant ces 10 jours et malgré le confinement nous avons tenu à rebondir et à proposer aux internautes une SPAP virtuelle¹¹¹ pendant laquelle nous avons taché d'être créatifs, inventifs et éducatifs !

Nous avons donc maintenu le concours des coquelicots¹¹² et pu faire un bilan complet des actions menées durant cette 15^{ème} édition¹¹³.

Les marches et rassemblements unitaires

Chaque année sont prévus des rassemblements et des marches unitaires pour dénoncer l'inertie de la puissance publique et les effets néfastes engendrés par certains industriels mais également pour promouvoir les alternatives. Bien sûr 2020 sur cet aspect n'aura pas permis la mise en place de telles actions mais malgré tout les militants ont essayé de trouver des modes d'actions permettant de faire écho à nos sujets.



Nous avons donc continué de relayer et de prendre part aux actions des coquelicots¹¹⁴¹⁵ dont le combat a pris une autre forme depuis la fin de l'association. Nous voulons des coquelicots le 12 septembre, d'informer sur la marche pour le climat¹¹⁶ qui aura finalement été annulée pour cause de confinement ou encore la marche mondiale contre Monsanto du 16 mai qui s'est transformée en marche virtuelle¹¹⁷.

¹⁰⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/spap-i-7/>

¹¹⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/semaine-pour-les-alternatives-aux-pesticides-report-covid19/>

¹¹¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/la-15eme-spap-depuis-chez-vous/>

¹¹² <https://www.generations-futures.fr/actualites/coquelicots-concours-spap/>

¹¹³ <https://www.semaine-sans-pesticides.fr/wp-content/uploads/2020/09/bilan-spap-2020.pdf>

¹¹⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/jagis-coquelicots/>

¹¹⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/rassemblement-coquelicots/>

¹¹⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/rendez-vous-a-la-marche-pour-le-climat-du-14-mars-prochain/>

¹¹⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/marche-bayer-monsanto/>

Focus sur les autres produits chimiques

La présence massive de substances chimiques de synthèse dans nos vies est un fait relativement récent. Générations Futures se bat depuis plus de 25 ans contre l'usage des pesticides chimiques de synthèse. Depuis 6 ans, l'association publie les rapports EXPERT, qui mettent en évidence l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens. De nouvelles méthodes analytiques, telles celles développées par le laboratoire ToxSeek, permettent d'élargir le champ d'analyse à près de 2 000 polluants organiques et inorganiques (métaux lourds) présents dans l'organisme.

Sur la base de ces nouvelles connaissances, Générations Futures a étendu ses actions à d'autres familles de polluants chimiques, tels que les biocides, les plastifiants, les nanomatériaux, les métaux lourds. L'association entend ainsi montrer la généralisation de la contamination de nos milieux de vie et de nos organismes. Elle considère qu'il est urgent de protéger la santé de chacun, à commencer par celle des enfants à naître.

Cette année a été alors l'occasion de lancer officiellement mi-octobre notre espace web dédié à notre campagne Désintox, nom donné à cet élargissement de notre travail.



Cet espace web contient quatre rubriques :

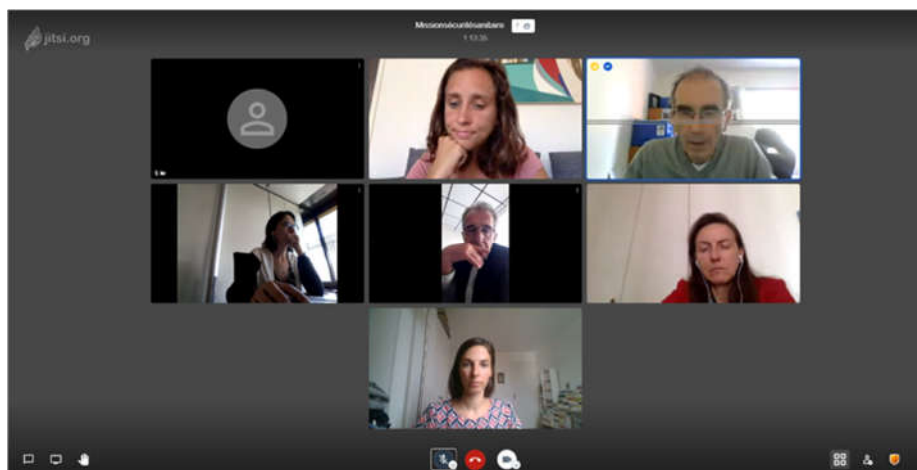
- La [campagne](#) : présentation de la campagne Desintox ;
- [Actualités](#) : qui comme son nom l'indique regroupe les articles d'actualité sur les polluants chimiques;
- [Publications](#) : avec trois sous-catégories relatives à la santé environnementale (dossiers spéciaux et rapports de Générations Futures), à la législation et la réglementation (fiches développant les différents textes qui encadrent les produits chimiques autres que les pesticides), aux alternatives (brochure de Générations Futures) ;
- [Ressources](#) : avec trois sous-catégories comprenant des [fiches molécules](#), un [guide de films](#), ainsi que des [sites de référence](#).

Suivi de la réglementation et des politiques publiques

La campagne Désintox nous permet de nous impliquer dans le cadre de réflexions plus globales sur les politiques publiques à mener sur le sujet de la santé environnementale. De même, alors que l'épidémie de Covid fait vaciller certaines de nos certitudes, une réflexion plus large a été menée cette année sur l'après COVID, réflexion à laquelle nous avons pris part dans le cadre d'une consultation du collectif « Le Jour d'après » initiée par 60 parlementaires. Nous avons donc rédigé des propositions pour doter la France d'une politique de santé environnementale visant à protéger les populations et les milieux des dangers des polluants agricoles et industriels. De la même manière, nous avons pris part à une consultation de France Stratégie pour penser l'après-crise de la Covid-19.

Comme nous le faisons dans le cadre des pesticides, nous avons pris part à des groupes de travail thématiques initiés par l'ANSES notamment le Comité technique sur le thème « Nanos et alimentation » ou encore le Comité de dialogue « Nanomatériaux & Santé ».

Nous avons également été auditionnés au Sénat fin juillet sur les priorités et la gouvernance de la politique de santé environnementale et avons participé, fin août, à l'audition des corps d'inspection chargés d'une mission interministérielle sur l'évaluation et la gestion des risques en matière de santé environnementale.



Enfin nous avons pris part aux différents groupes de travail initiés par le ministère de l'Ecologie sur REACH ou encore aux présentations de l'Ineris dont l'une portait sur l'application mobile Scan4Chem développée dans le cadre du projet européen LIFE AskReach. Cette application pour smartphone vise à permettre aux consommateurs de se renseigner sur la présence de substances hautement préoccupantes (SVHC) dans les objets de consommation courante.

Les textes européens

En tant que membre de réseaux européens, nous sommes informés régulièrement - grâce aux différentes réunions mensuelles auxquelles nous prenons part - des enjeux et des négociations en cours sur les sujets de santé et d'environnement. Régulièrement des textes majeurs sont en discussion et soumis à la consultation du public.



Ce fut le cas en mars, avec la mise en ligne d'une consultation¹¹⁸ initiée par la Commission européenne sur le sujet des perturbateurs endocriniens. Nous avons donc proposé aux internautes de donner leur avis sur le sujet en passant par notre outil de mobilisation en ligne « Shake ton politique »¹¹⁹ qui donne à toute personne désirant interpeller un politique ou participer à une consultation publique la possibilité d'agir facilement. La montée en puissance de cet outil créé par Générations Futures a été un vrai succès pour l'association en ce début 2020.



Plus généralement, l'année a été marquée par la négociation de la future stratégie sur les produits chimiques pour laquelle nous avons demandé aux internautes de se mobiliser¹²⁰ ce qu'ils ont fait malgré la complexité du sujet¹²¹ ! De même, nous avons mobilisé notre communauté pour qu'elle interpelle les eurodéputés sur ce sujet¹²² et là aussi elle a répondu présente¹²³. Cette mobilisation a dans un premier temps porté ses fruits car la Commission environnement du parlement européen¹²⁴ suivie

¹¹⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/consultation-ue-pe/>

¹¹⁹ <https://shaketonpolitique.org/consultations/perturbateur-endocrinien-ue/>

¹²⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/consultation-strategie-ue-chimiques/>

¹²¹ <https://shaketonpolitique.org/consultations/feuille-de-route-strategie-chimiques>

¹²² <https://www.generations-futures.fr/actualites/reglementation-chimiques-agissez/>

¹²³ <https://shaketonpolitique.org/interpellations/resolution-strategie-chimiques/>

¹²⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/ue-resolution-chimique/>

ensuite par l'assemblée plénière¹²⁵ ont exigé de la future stratégie européenne sur les produits chimiques une approche axée prioritairement sur la santé ¹²⁶!

Le danger était que la Commission européenne tente d'affaiblir ce vote des eurodéputés pourtant globalement positif. Et c'est ce qu'elle n'a pas manqué de tenter fin juillet¹²⁷ ! En effet, la direction générale chargée de l'environnement (DG Environnement) au sein de la Commission avait pour mission d'élaborer cette stratégie. Or, nous avons appris que son contenu faisait l'objet de vifs débats. La bataille se jouant notamment entre la DG Environnement et la direction générale chargée du marché unique, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des petites entreprises (DG Grow), présidée par le Français Thierry Breton.

Plusieurs médias, dont le quotidien Le Monde, ont eu accès à cette période au projet de texte amendé et commenté par la DG Grow qui cherchait explicitement à vider de sa substance la stratégie. Les commentaires visaient principalement à sauvegarder les intérêts économiques des entreprises, à minimiser les preuves scientifiques existantes sur les effets sur la santé et l'environnement d'un nombre important de produits chimiques présentes sur le marché européen, et à freiner l'adoption de mesures en faveur de la santé publique.

Afin de maintenir la pression nous avons relayé début octobre la pétition¹²⁸ lancée par nos collègues de HEAL¹²⁹. La stratégie européenne durable sur les produits chimiques, publiée le 14 octobre, était en phase finale d'élaboration. Or comme nous l'avons déjà indiqué, le contenu de la stratégie faisait l'objet de vifs débats au sein de la Commission. S'en sont mêlés également les lobbys des géants de la chimie comme Bayer-Monsanto, qui tentaient par tous les moyens d'affaiblir la stratégie.

Une lettre conjointe¹³⁰ avait été adressée au vice-président de la Commission européenne en charge du Pacte vert et de la stratégie chimique, Frans Timmermans, par l'Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL), dont Générations Futures est membre, pour dénoncer ces agissements¹³¹.



Cette pression a permis la publication d'une stratégie relativement préservée. Nous avons donc salué sa publication et avons rappelé que les mesures proposées, par la nature même de la stratégie sont des orientations non contraignantes, qui devront absolument se traduire en actes législatifs pour être opérationnelles¹³².

Parmi les mesures, par certains aspects positives, présentées par la Commission figurent:

- le renforcement et l'harmonisation du cadre législatif,
- des mesures concrètes pour réduire l'exposition aux produits chimiques dangereux,
- l'amélioration du système d'évaluation des substances et la transparence lors des processus d'approbation,
- la transition vers une économie sûre et circulaire.

Quelques semaines plus tard nous avons publié une analyse plus détaillée des points forts de cette Stratégie à retrouver sur notre site de campagne Désintox¹³³.

¹²⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/strategie-chimique-pleniere/>

¹²⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/strategie-chimique-adoption-pleniere/>

¹²⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/tentatives-affaiblissement-strategie-chimique-commission/>

¹²⁸ <https://act.wemove.eu/campaigns/non-europe-toxique>

¹²⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/petition-non-europe-toxique/>

¹³⁰ https://www.env-health.org/wp-content/uploads/2020/07/2020-07-24-NGO_Letter_Timmermans_CSS.pdf

¹³¹ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/non-europe-toxique-strategie-chimique/>

¹³² <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/publication-strategie-durable-produits-chimiques/>

¹³³ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/strategie-chimique/>

Commission adoption

Feedback period
05 November 2020 - 31 December 2020
FEEDBACK OPEN

Type
Proposal for a decision
[More about adopted acts](#)

Feedback period
05 November 2020 - 31 December 2020 (midnight Brussels time)

The Commission would like to hear your views.
This adopted act is open for feedback for a minimum period of **8 weeks**. All feedback received will be summarised by the European Commission and presented to the European Parliament and Council with the aim of feeding into the legislative debate. Feedback received will be published on this site and therefore must adhere to the [feedback rules](#).

Give feedback >

Proposal for a decision - COM(2020)652
English (936.7 KB - PDF - 35 pages)

Download

Available languages (23)

Feedback (20)

30 December 2020 | Non-governmental organisation (NGO)
Générations Futures (France)
Générations Futures salue la mise à la consultation du public de la proposition du 8^e programme d'action pour l'environnement (PAE) de la Commission européenne. Nous soutenons la volonté d'atteindre les objectifs d'action en matière d'environnement et de climat inscrits dans le « Pacte vert » européen, ainsi que l'appel à un engagement actif de toutes les parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance, afin que les lois européennes sur...

25 December 2020 | Public authority
Ministry of the Environment of the Czech Republic (Czech Republic)
The Czech Republic welcomes the proposal of the 8th Environment Action Programme. The EAPs

Nous participons par ailleurs aux réunions organisées par nos partenaires HEAL sur le suivi de la mise en œuvre de la stratégie chimique et avons participé à leur Assemblée générale le 7 octobre 2020.

Enfin, en toute fin d'année nous avons pris part à la consultation publique relative au 8^{ème} plan programme d'action pour l'environnement (PAE).

Les textes français

Le quatrième Plan national santé environnement (PNSE4)

Nous avons pris part aux réunions du Groupe Santé Environnement dont nous sommes membres et dans le cadre duquel sont présentées diverses politiques publiques relatives à la santé environnementale.

Début novembre, le projet de PNSE 4 a enfin été publié, après des mois de travail de concertation et plus d'un an de retard en partie en raison de la crise sanitaire de la Covid-19. Copiloté par les ministères de la Transition écologique et des Solidarités et de la Santé, le PNSE 4 annonce pour les quatre années à venir (2020 – 2024) un ensemble de mesures à prendre pour réduire les risques sanitaires liés à la pollution généralisée de notre environnement. Or, ce plan qui a pour vocation d'être un plan « chapeau » des 33 plans sectoriels existants traitant de la santé environnementale, échoue totalement à devenir un plan fédérateur offrant un cadre à la politique de santé environnementale en France¹³⁴. Cette publication a été l'occasion pour le gouvernement de lancer également la consultation du public qui prenait fin le 10 décembre.



Générations Futures et Wecf France, qui participent aux travaux de suivi des PNSE et qui, à plusieurs reprises, ont formulé des propositions concrètes, ont demandé que le PNSE 4 soit entièrement revu. Il est impératif de prendre des mesures ambitieuses et contraignantes afin de répondre à l'urgence de santé environnementale et à la crise sanitaire actuelle de la Covid-19. Ainsi, nous avons proposé aux internautes de se mobiliser et de nous aider à relayer massivement les remarques formulées par Générations Futures et Wecf France pour rendre ce plan le plus protecteur possible¹³⁵. Sur 293 commentaires déposés, 122 l'ont été grâce à notre plateforme Shake !

¹³⁴ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/pnse4/>

¹³⁵ <https://shaketonpolitique.org/consultations/pnse4/>

Le travail de suivi de ce plan va se poursuivre en 2021 car de très nombreuses critiques ont été formulées contre le PNSE4 et qui doivent faire l'objet d'une prise en compte par le GSE et les ministères.

La plan Cancer

Fin septembre, l'Institut National du Cancer (INCa) lançait une consultation publique sur ses futurs axes de travail, cette consultation prenant fin le 15 octobre. 13 axes ont été répertoriés pour, selon les dires de l'INCa, améliorer la prévention des cancers. Le lancement de cette consultation est passé totalement inaperçu ! Et c'est grâce à un membre de Générations Futures que nous avons été alertés début octobre de sa tenue ! Nous avons immédiatement réagi et fait une contribution pour laquelle nous avons invité les internautes à voter¹³⁶ ! Notre proposition a recueilli en seulement 6 jours 35 votes positifs. Cela peut paraître peu mais au regard du résultat final ce n'est pas négligeable du tout !

Proposition (consultation)



D'autant que dans l'analyse des résultats¹³⁷ l'on constate que chacune des 561 contributions déposées par les internautes qui a été individuellement analysée, répertoriée par thématique et classée selon 3 critères, l'une a une portée particulière positive. Ainsi sur les 3 critères retenus listés ci-dessous, le 2^{ème} a particulièrement attiré notre attention :

1. les propositions permettant de compléter ou de préciser les mesures déjà existantes dans la proposition de stratégie ou dans d'autres initiatives gouvernementales ;
2. les mesures nouvelles permettant d'enrichir la proposition de stratégie décennale en faveur de la lutte contre les cancers ;
3. les mesures non retenues jugées non éthiques ou irréalisables.

Sur ce 2^{ème} critère, les contributions ont permis d'identifier des sujets de préoccupation des internautes et d'y apporter une attention particulière. Il s'agit notamment du développement des travaux visant à améliorer la connaissance sur les éventuels risques de cancers liés aux pesticides, aux gaz d'échappement, à la 5G ou encore aux perturbateurs endocriniens. Mission (en partie) accomplie pour Générations Futures donc !

Les substances dans le viseur

Comme sur le dossier des pesticides, nous gardons un œil attentif sur certaines substances particulièrement problématiques de par leur nature, leur usage et/ou leur dangerosité. Ce fut le cas pour certaines d'entre elles cette année encore.

Carbendazime

Le 16 novembre 2020 était discutée en Commission Environnement (COM ENVI) au Parlement européen, la proposition de non-renouvellement de la substance carbendazime pour deux types de produits biocides. La carbendazime est un fongicide interdit dans l'Union européenne depuis plusieurs années déjà. Son utilisation en tant que substance active dans les produits biocides de catégorie 9 (produits de protection des fibres, du cuir, du caoutchouc et des matériaux polymérisés) est par ailleurs interdite depuis 2019.

¹³⁶ <https://shaketonpolitique.org/consultations/inca-cancer-environnement/>

¹³⁷ <https://consultation-cancer.fr/pages/consultation-resultats-et-apports-citoyens>



Avec nos collègues européens nous nous sommes immédiatement mobilisés pour que ce renouvellement ne soit pas accepté. Et cette mobilisation a porté ses fruits car après le refus de la COM ENVI, c'était au tour de l'assemblée plénière, fin novembre, de se prononcer contre ce renouvellement !

BPA

Dans la catégorie des molécules « emblématiques » il y en une qui tire particulièrement son épingle du jeu... c'est le fameux bisphénol A également connu sous le nom de BPA. L'année 2020 a été marquée sur ce sujet par de nouvelles données scientifiques dont nous nous sommes fait le relais.

Ainsi, fin mai une nouvelle étude scientifique mettait en avant un lien de causalité entre l'exposition au bisphénol A à de très faibles doses et des effets sur la santé, dont l'apparition de certains cancers¹³⁸. Nous avons profité de la sortie de cette nouvelle étude pour rappeler nos demandes sur ce sujet et faire le point sur où en est l'interdiction de ce plastifiant. Début novembre c'est une autre étude dont nous nous sommes fait l'écho. Afin d'évaluer la présence de BPA dans l'environnement, des scientifiques ont mené une étude de surveillance au niveau mondial. Plus particulièrement, ils se sont intéressés à 19 plages, réparties sur l'ensemble du globe terrestre. En effet, les bisphénols sont majoritairement ajoutés aux matières plastiques et ils polluent donc les eaux par les microplastiques et nanoplastiques qu'on y trouve. Les résultats de cette étude sont sans appel : le BPA a été retrouvé dans l'ensemble des échantillons de sable prélevés. Les concentrations correspondantes se sont avérées très variables (séparées d'un facteur allant jusqu'à 10 000) mais peuvent être suffisantes pour provoquer des effets sur la santé¹³⁹.

Distilbène

Le Distilbène est le nom commercial d'une hormone de synthèse (le diéthylstilbesterol ou DES), un médicament prescrit pour prévenir des avortements spontanés entre 1950 et 1977 en France auprès de 200.000 femmes enceintes. De par son activité oestrogénique et anti-androgénique, le DES induit un large éventail d'anomalies de l'appareil reproducteur suite à une exposition in-utéro, et ce jusqu'à la troisième génération d'enfant.

De nouvelles données provenant de l'unité d'Endocrinologie-Gynécologie pédiatrique du CHU de Montpellier rapportent pour la première fois un cas d'adénocarcinome à cellules claires du vagin et du col de l'utérus chez une fille prépubère dont la grand-mère maternelle a reçu du DES pendant la grossesse. D'autres études rapportent par ailleurs une forte prévalence d'hypospadias et un risque significativement plus élevé de trouble de déficit de l'attention/hyperactivité chez leurs petits-enfants de femmes traitées au DES. Ainsi, le DES est considéré comme un paradigme important pour comprendre les conséquences sanitaires de l'exposition humaine aux perturbateurs endocriniens, particulièrement en ce qui concerne les effets multigénérationnels chez l'Homme. Nous avons relayé également ces travaux dans le cadre de notre campagne Désintox¹⁴⁰.

¹³⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/bpa-cancer-mammaire/>

¹³⁹ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/bisphenol-a-plages/>

¹⁴⁰ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/perturbateurs-endocriniens-et-effets-multigenerationnels-le-scandale-du-distilbene-se-poursuit/>

Nanoparticules

Expertise collective et R-Nano

L'intérêt pour les nanomatériaux est grandissant depuis une trentaine d'années. Dans le même temps, des controverses ont régulièrement émanées suite à des interpellations de la part d'ONG, notamment à propos du dioxyde de titane. Plus particulièrement, la problématique de la présence de nanomatériaux dans l'alimentation se pose.

C'est dans ce cadre que Générations Futures a participé à une réunion de l'Anses, le 09 Juin 2020, dans laquelle l'agence d'évaluation des risques a présenté les résultats d'une expertise collective autour du sujet. Les objectifs sont multiples et s'articulent autour de trois phases (seules les deux premières ont aujourd'hui été réalisées). Nous avons communiqué sur ce nouveau travail et relayé nos demandes à cette occasion¹⁴¹.

Cette expertise est d'autant plus inquiétante qu'en fin d'année, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, l'environnement et du travail (Anses) rendait publique une évaluation approfondie de la qualité des données déclarées et de l'exploitation de ces données par des organismes de santé publique dans le cadre de la base R-Nano (lancée il y a déjà huit ans).

En effet, en raison des fortes incertitudes sur les risques que présentent les nanomatériaux pour la santé et l'environnement, la France a mis en place ce système de déclaration afin d'assurer la traçabilité et l'information du public. Or, le rapport d'évaluation de l'Anses publié le 1er décembre 2020 nous apprend que sur les 52.000 déclarations enregistrées et analysées entre 2013 et 2017 90% des données de caractérisation des nanomatériaux telles que la taille, la surface spécifique, la charge de surface ne sont « pas exploitables ». De nouveau notre association est montée au créneau pour dénoncer cette situation inacceptable¹⁴² !

TiO2

Parmi les nano, il en est un dont on entend beaucoup parler, le fameux TiO2 ou dioxyde de titane. Sa situation a bien évolué en France mais l'UE devait encore « bouger » sur ce sujet et ce fut chose faite début octobre grâce au travail des ONG. Le 7 octobre 2020, les députés, réunis en plénière, ont voté, à une écrasante majorité, l'objection déposée par plusieurs députés européens contre la proposition de la Commission européenne d'autoriser les additifs E171 qui contiennent jusqu'à 50% de nanoparticules de dioxyde de titane¹⁴³.

Subject	AM	Voting	+	-	o	Result
Objection: Titanium dioxide vote: resolution (as a whole)		696	443	118	135	ADOPTED

Zéolithe d'argent et masque

Autre sujet et même préoccupation de cette utilisation des nanomatériaux cette fois concernant du zéolithe d'argent présent dans des masques en tissus ! Le 13 octobre, le journal Reporterre révélait que les masques fournis aux enseignants pour la rentrée scolaire étaient traités à la zéolithe d'argent et à la zéolithe d'argent et de cuivre. Ces substances sont utilisées comme biocides, dans le but d'augmenter la durée d'utilisation des masques. Or, la zéolithe d'argent est classé par l'ECHA comme « susceptible de nuire à la reproduction » et « très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

¹⁴¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/expertise-anses-nanomateriaux/>

¹⁴² <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/declaration-des-nanomateriaux-dispositif-inoperant-et-defaillant/>

¹⁴³ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/dioxyde-de-titane/>

des effets à long terme ». De plus, la zéolithe d'argent et de cuivre n'est pas autorisée par l'Union européenne pour une incorporation dans les textiles, les tissus et les masques notamment (biocide de type 2). Interpellée sur le sujet, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a émis un avis dans lequel elle conclut à une incertitude vis-à-vis de risques potentiels (en imaginant un scénario maximisant l'exposition). Nous avons de nouveau alerté les autorités sur ce sujet¹⁴⁴.

Toiles souples et nano

Alertés par notre partenaire Avicenn, nous suivons la mise en place d'un projet expérimental de traitement de toiles souples aux (nano)particules d'argent pour couvrir du mobilier scolaire dans le but de protéger les élèves de la COVID. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait savoir qu'elle aimerait expérimenter ce projet dans ses lycées. Avicenn attend des précisions sur la nature des particules d'argent (nano ou non) de la part de la société Serge Ferrari à l'initiative de ce projet, et du Conseil régional. Générations Futures a adressé un courrier au Conseil régional pour également les interroger sur ce dossier.

Lubrizol

Dès les premiers jours qui ont suivi l'incendie, Générations Futures s'est mobilisée pour alerter sur les risques que les émanations peuvent présenter pour la population locale ainsi que pour les milieux. Notre association s'est associée à l'Appel unitaire de plus de 20 organisations exigeant la transparence complète et une information sur les suivis sanitaires mis en place. Nous siégeons dans le comité de pilotage et de suivi de la catastrophe de Lubrizol, avons engagé une procédure juridique en portant plainte contre X pour mise en danger d'autrui et atteintes à l'environnement et appelé les personnes concernées par les retombées de l'incendie à recueillir des échantillons afin de procéder à des analyses indépendantes.



Le jeudi 4 juin, le Sénat publiait son rapport d'enquête¹⁴⁵ sur l'évaluation de l'intervention des services de l'Etat dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, le 26 septembre 2019¹⁴⁶. Ce rapport fait suite à de nombreuses auditions dont celle de Générations Futures¹⁴⁷.

Sur ce dossier, nous avons également communiqué pour les 1 an de cette catastrophe en prenant le temps de faire une analyse sanitaire de la situation¹⁴⁸.

Veille scientifique

Comme pour les pesticides, nous faisons une veille scientifique qui touche aux thèmes des polluants chimiques et sommes à l'affût des publications. Ce fut le cas en avril sur le dossier du résorcinol, où nous avons relayé la demande de l'ANSES de classer cette substance comme un perturbateur endocrinien¹⁴⁹.

De la même manière, en mai en relayant un article¹⁵⁰ signé par Leonardo Trasande, professeur de pédiatrie à la New York University Grossman School of Medicine et spécialiste des perturbateurs endocriniens et Akhgar Ghassabian médecin-épidémiologiste au département de pédiatrie de NYU

¹⁴⁴ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/masques-traites/>

¹⁴⁵ <http://www.senat.fr/rap/r19-480-1/r19-480-1.html>

¹⁴⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/lubrizol-rapport-senat/>

¹⁴⁷ http://videos.senat.fr/Datas/senat/portail/video.1401959_5ddb11d7c780c.audition-des-associations-de-protection-de-lenvironnement

¹⁴⁸ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/incendie-de-lubrizol-1-an-apres/>

¹⁴⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/anses-resorcinol-perturbateur-endocrinien-avere-chez-lhomme/>

¹⁵⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pollution-perturbateurs-endocriniens-covid/>

Grossman qui rappellent d'abord que « l'exposition à long terme à la pollution de l'air augmente le danger associé à quatre des plus grands risques de mortalité de Covid-19: le diabète, l'hypertension, la maladie coronarienne et l'asthme. Elle peut également provoquer une réaction excessive du système immunitaire, exagérant la réponse inflammatoire aux agents pathogènes courants. ». Mais ils soulignent également le rôle délétère pour notre système immunitaire joué par de nombreuses substances chimiques qui sont des perturbateurs endocriniens (PE). D'où l'importance du travail d'une ONG comme la nôtre qui dénonce les effets délétères de ces fameux PE.

Nous avons également relayé les conclusions du rapport de la commission d'enquête du Sénat sur les problèmes sanitaires et écologiques des sols pollués en France par des activités industrielles ou minières et les politiques de réhabilitation de ces sols¹⁵¹.

En outre, dans le cadre de ce travail de veille nous avons régulièrement assisté et suivi des webinaires organisés par le Parlement européen sur l'influence des facteurs environnementaux dans la survenue de cancers¹⁵² ou encore par les Mutualités Libres et le réseau HEAL, sur les Belges et les perturbateurs endocriniens¹⁵³. Au niveau national, nous avons notamment assisté à un séminaire organisé par la Fondation de l'Académie de médecine sur les risques sanitaires liés à la multi-exposition aux polluants chimiques¹⁵⁴.

Participation à des enquêtes dans le cadre d'études européennes

Nous avons contribué à l'enquête pour identifier les priorités pour les nouvelles connaissances, outils et méthodes à produire dans le cadre du futur partenariat PARC (Partnership for the Assessment of Risk in Chemicals). Cette enquête est menée par l'équipe de priorisation HBM4EU France. HBM4EU est un programme de biosurveillance humaine qui doit permettre l'évaluation de l'exposition humaine aux substances chimiques en Europe. La participation de la France est coordonnée par l'INSERM. Dans le cadre de l'enquête PARC, nous avons proposé 5 familles de substances à prioriser, à savoir : les nanomatériaux (dioxyde de titane, nanoargent, etc.), les pesticides (insecticides néonicotinoïdes de types fipronil, SDHi, pyrétrinoïdes), les perfluorés (PFAS), les retardateurs de flamme et les phtalates.

Nous avons également pris part à l'enquête « Equal Life » portant sur la santé mentale et le développement des enfants en répondant à un questionnaire. Cette enquête s'inscrit dans un plus large projet européen portant sur l'exposome.

COVID 19 et désinfectants

Alors que l'épidémie de la Covid 19 battait son plein, nombreux sont les français à avoir mis en place, à titre individuel ou collectif, différentes mesures de prévention visant à limiter l'exposition de la population au virus. Parmi les moyens disponibles, on trouve évidemment l'utilisation de désinfectants divers des lieux de vie, notamment dans les établissements scolaires.

Alertés par des citoyens sur les risques potentiels pour l'environnement et les populations vulnérables exposés à ces produits désinfectants, nous avons envoyé une lettre aux ministères de la Transition écologique et solidaire, de la santé et de l'éducation, le 18 mai 2020¹⁵⁵. L'objectif était de s'assurer que l'utilisation de substances biocides était faite de telle sorte que la sécurité de tous soit garantie. En effet, ces produits ne sont pas sans danger et les centres antipoison ont par exemple signalé de nombreux accidents domestiques et intoxications, en lien avec le COVID-19.

Plus spécifiquement, il s'agissait de recueillir des recommandations précises à destination des gestionnaires d'établissements scolaires en général, particulièrement les écoles primaires et les crèches. Les points d'inquiétude portant notamment sur les personnes non professionnelles amenées

¹⁵¹ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/rapport-de-la-commission-denquete-du-senat-sur-les-sols-pollues-le-deni-francais/>

¹⁵² <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/influence-des-facteurs-environnementaux-dans-la-survenue-de-cancers/>

¹⁵³ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/les-belges-et-les-perturbateurs-endocriniens/>

¹⁵⁴ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/risques-sanitaires-multi-exposition-polluants-chimiques/>

¹⁵⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/desinfection-covid/>

à manipuler les produits désinfectants, ainsi que les populations les plus vulnérables telles que les jeunes enfants. N'ayant pas obtenu de réponses à notre courrier du 18 mai, nous avons à nouveau envoyé une lettre aux ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Santé et de l'Éducation le 17 novembre 2020. Nous les avons une fois de plus interpellés plus largement sur les potentiels effets sanitaires et environnementaux indésirables liés à certains moyens de lutte utilisés afin de limiter la propagation du virus SARS-CoV-2 responsable de la Covid 19, tels que la désinfection de locaux scolaires, les masques traités ou encore un projet de protection de mobiliers scolaires.

Le bilan de l'activité interne à Générations Futures

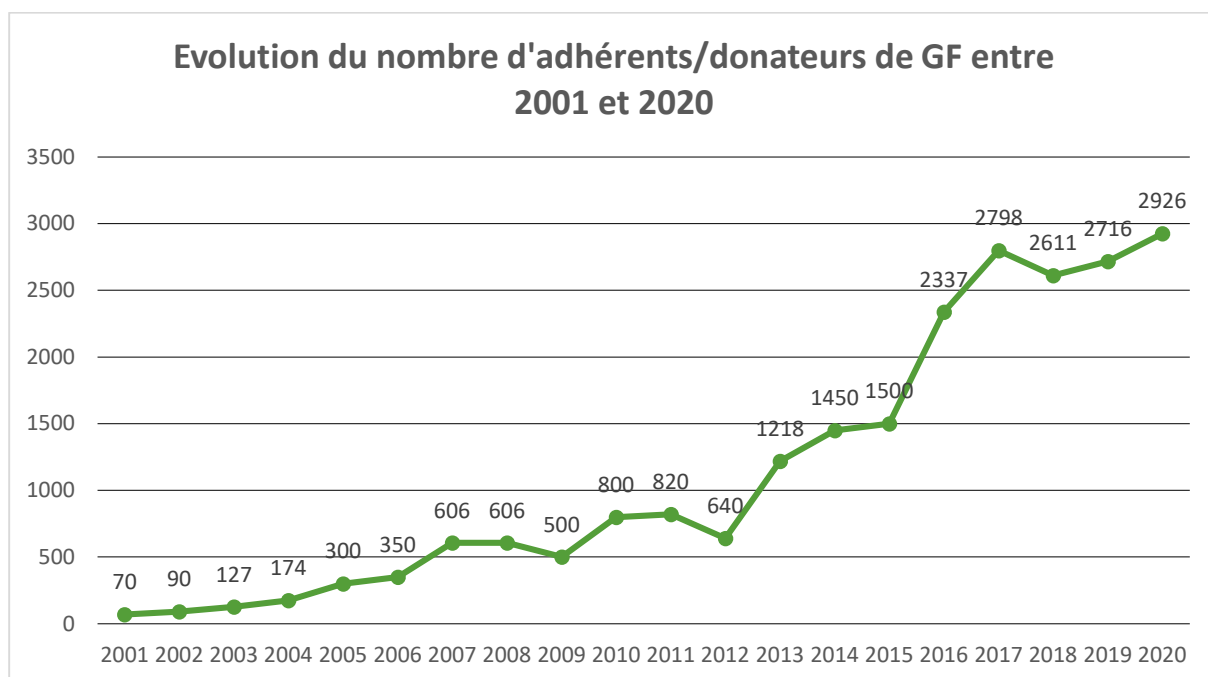
Les données 2020 de l'association permettent d'apprécier l'évolution ainsi que l'état de bonne santé de Générations Futures, eut égard au contexte de crise sanitaire mondiale.

Statistiques générales

Vous accéderez ci-dessous aux données de l'ensemble des membres adhérents-donateurs de l'association.

Adhérents — donateurs

Grâce à notre nouvel outil de gestion des adhérents mis en place en fin d'année 2019, nous avons une gestion plus fine, précise et exacte du nombre de nos adhérents/donateurs. Nous avons donc fait une mise à jour de ces 4 dernières années. A la fin de l'année 2020, Générations Futures comptait 2926 adhérents, soit une augmentation de 210 adhérents par rapport à 2019 et de 312 adhérents par rapport à 2018. Ces données sont particulièrement encourageantes et prouvent que par leurs actions, nos équipes salariée et bénévole ont su convaincre un nombre croissant d'individus de soutenir l'association, dans un contexte général pourtant compliqué. Avec l'aide de notre équipe d'antennes locales mobilisées sur le terrain, nous avons su recruter 618 nouveaux membres adhérents-donateurs (22% de nos membres adhérait pour la première fois en 2020) et convaincre la majorité restante de renouveler une adhésion antérieure. Ainsi, tout comme les années précédentes, nous avons continué à recruter de nouveaux profils tout en parvenant à fidéliser les anciens.



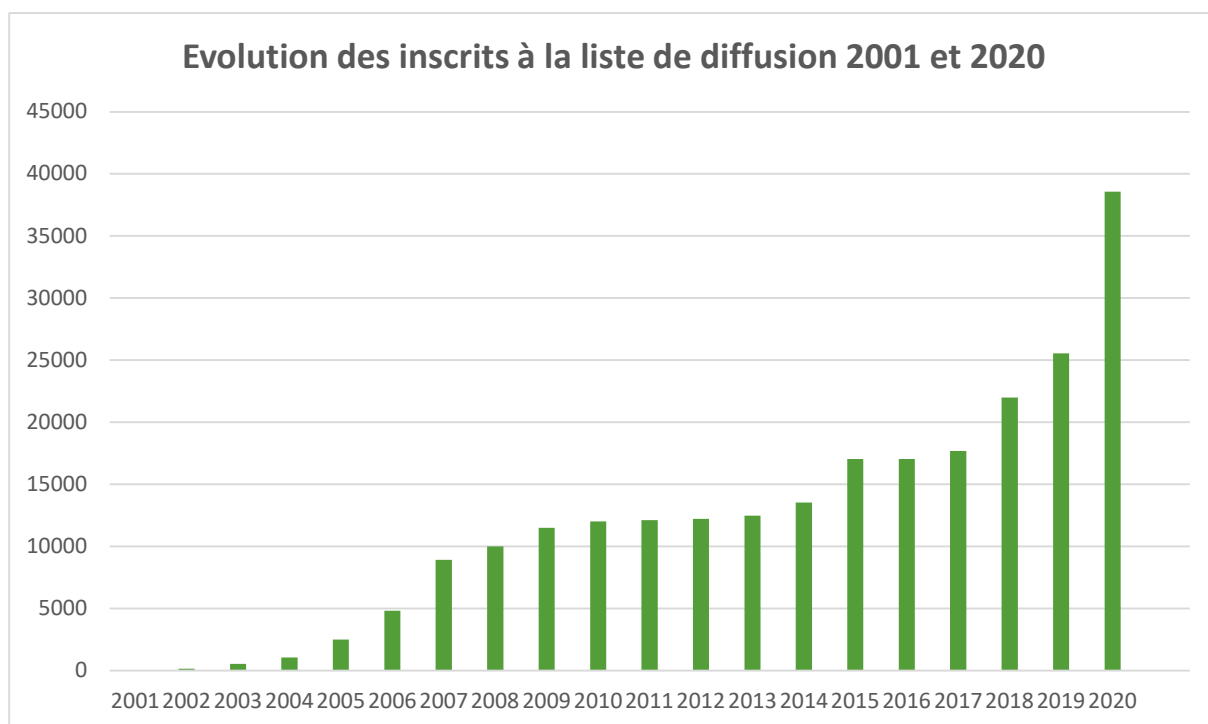
En termes de répartition géographique, la majorité des adhérents se concentre dans les territoires d'ancrage de l'association. Cela se vérifie notamment pour Paris et l'Oise, respectivement siège administratif et siège social, mais également dans les territoires où Générations Futures est implantée grâce à ses antennes locales (Drôme, Rhône, Isère, Gironde, Haute-Garonne, Nord...). Dans les départements des relais actifs depuis 2015 (date de création des premières antennes), il est possible de constater une densité particulièrement importante d'adhérents par rapport au reste du territoire. Il est également possible de deviner l'impact réel des relais les plus anciens sur les départements annexes qui regroupent également une quantité importante d'adhérents de l'association. Finalement, bien que le contexte de la COVID-19 ait largement limité la possibilité donnée aux relais de recruter de nouveaux adhérents dans le cadre d'événements, l'ouverture de nouvelles antennes locales s'est

traduite dans la majorité des cas par une augmentation d'adhérents dans le département par rapport à l'année précédente. Cela se vérifie notamment pour le Gard.

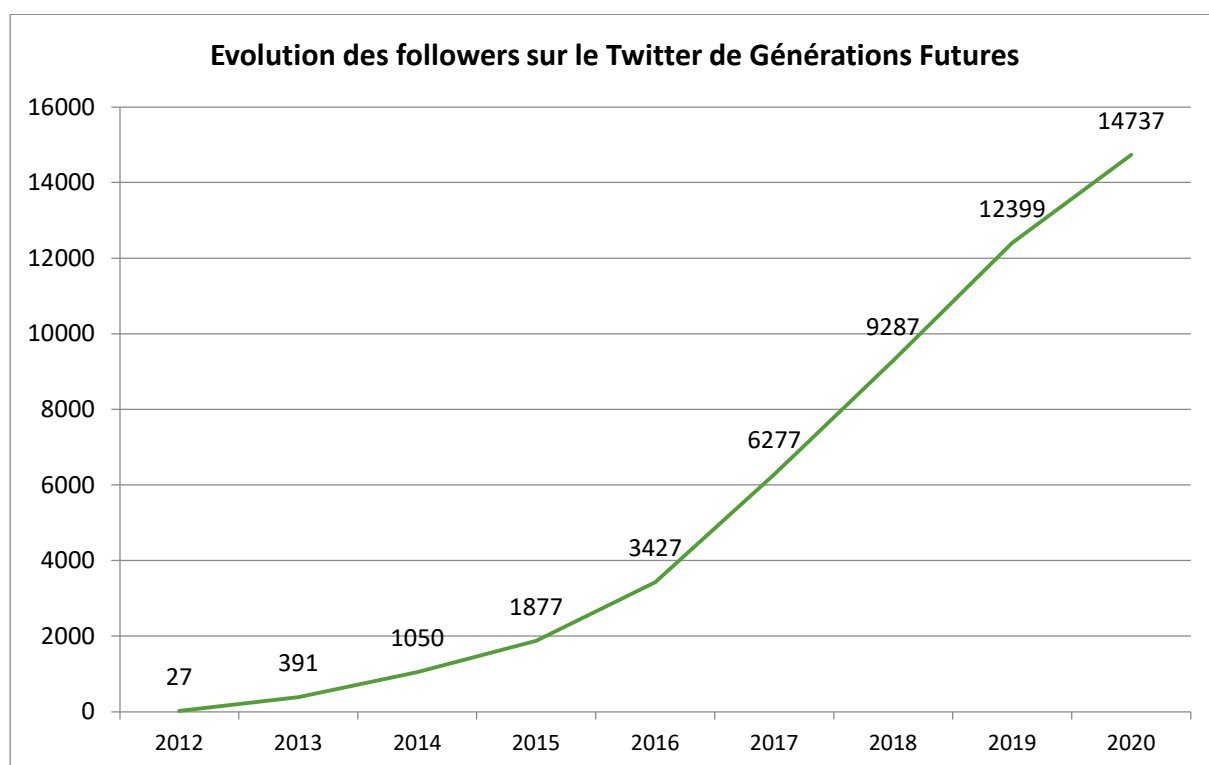
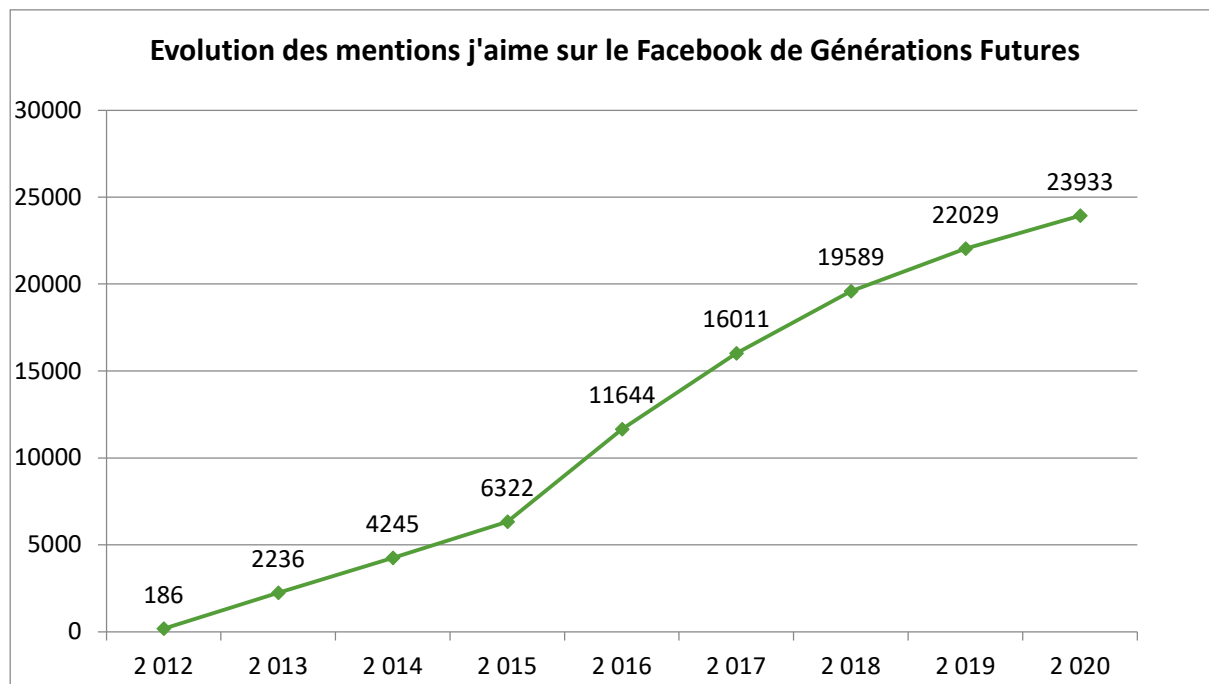
Web, réseaux sociaux et print

Newsletter

Fin 2019, nous avons changé de prestataire d'envois de newsletters qui nous permet une meilleure gestion de nos contacts. Chaque mois Générations Futures adresse aux adhérents et autres sympathisants en ayant émis le souhait, une lettre d'information électronique pour présenter les actualités de l'association, les projets en cours et ceux à venir. En 2020 nous avons adressé 134 newsletters à 1 765 079 destinataires pour un taux d'ouverture de 17,20% et un taux de clics de 2,91%.



Réseaux Sociaux



Pour l'anecdote, nous avons le plaisir d'avoir sur Twitter cette année de nouveaux abonnés ayant soit de nombreux followers et/ou un profil présentant un vif intérêt pour nos sujets, à l'exemple de :

Meilleur abonné suivi par 36,3 k personnes



INRAE

@INRAE_France VOUS SUITEZ

INRAE Institut national de recherche pour l'**#agriculture**, l'**#alimentation** et l'**#environnement** Nos communiqués de presse **#RP_INRAE** Our activity in EN @INRAE_Intl

Meilleur abonné suivi par 453 k personnes



WWF France

@WWFFrance VOUS SUITEZ

Le **#WWF** est la première organisation mondiale de protection de la nature **#TogetherPossible** **#Environnement** **#Ecologie** **#Climat** **#Biodiversité** **#Panda** **#EarthHour**

Meilleur abonné suivi par 441 k personnes



Greenpeace France

@greenpeacefr VOUS SUITEZ

Greenpeace agit partout dans le monde pour protéger l'environnement, le climat, la biodiversité et promouvoir la paix.

Meilleur abonné suivi par 95 k personnes



Attac France

@attac_fr VOUS SUITEZ

Attac s'engage pour la justice sociale et environnementale et mène des actions contre le pouvoir de la finance et des multinationales.

Meilleur abonné suivi par 47,1 k personnes



Chantal Jouanno

@Chantal_Jouanno VOUS SUITEZ

Présidente de la commission nationale du débat public.

Meilleur abonné suivi par 64,6 k personnes



Église Catholique

@Eglisecatho VOUS SUITEZ

Compte géré par la Conférence des **#évêques** de France. Vous pouvez aussi suivre @HdWoillemont @VNeymon Demandes médias @eglise_medias #eglisecatholique #CEF

Outre le Facebook et le compte Twitter de Générations Futures, nous avons aussi les comptes de la SPAP qui croissent de manière régulière, mais qui du fait de la situation sanitaire n'ayant pas permis cette année la tenue des événements en présentiel a connu une légère stagnation.

De même, nous avons décidé de faire vivre notre compte Instagram cette année (ce que nous n'avions pas fait par le passé – nous étions donc à une dizaine d'abonnés). Fin 2020, nous comptons près de 800 abonnés ce qui n'est certes encore que très peu mais nous alimentons désormais régulièrement ce compte et espérons le voir croître.

Sites internet

Nous avons plusieurs sites internet disponibles : le site de Générations Futures, les sous-sites des relais locaux et de la campagne Désintox, notre site victimes-pesticides.fr, ainsi que notre outil shaketonpolitique.fr ou encore le site de la Semaine pour les alternatives aux pesticides. Nous n'avons pas les récentes données statistiques de fait d'un bug dans les remontées. L'Agence qui est en charge du développement de nos sites doit tacher de nous transmettre des données chiffrées dès que possibles

Publications papiers

Parce que ce lien est important avec nos adhérents, nous avons publié cette année encore quatre lettres d'informations papier (environ 5000 exemplaires expédiés par numéro) disponibles également au format pdf en ligne¹⁵⁶.

Le 8 février 2020



Lettre d'information de février 2020

Consultez notre lettre d'information de février 2020

- La nouvelle cellule Demeter, ou le nouveau moyen pour la FNSEA d'empêcher la critique d'un modèle dont on ne veut plus !
- L'échec d'Écophyto : augmentation des ventes de pesticides de 2017 à 2018
- Chartes pesticides et Zones de Non Traitement (ZNT) : De nouvelles règles très peu protectrices en matière d'utilisation des pesticides
- Dossier : s'engager contre les pesticides en 2020 !
- Shake ton Politique et les 10 engagements du maire
- L'Initiative Citoyenne Européenne pour la fin des pesticides en Europe
- Alternatives : Ensemble, semons un avenir sans pesticides à l'occasion de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides !
- Journal des relais : le relais de Bordeaux présent aux premières négociations autour de la charte d'engagement de la Gironde / les relais de Bordeaux, Pau et Tarbes réunis au salon Asphodèle

Le 3 juillet 2020



Lettre d'information de juin 2020

Consultez notre lettre d'information de juin 2020

- Focus Exclusif : Nouveau rapport inédit sur la présence de pesticides dans l'eau en France !
- Découvrez l'édition 2020 de notre Brochure "Riverains, victimes des pesticides"
- Dossier : la crise sanitaire de la COVID-19 fera-t-elle reculer la santé environnementale ?
- Signez l'Initiative Citoyenne Européenne "Sauvons les abeilles et les agriculteurs"
- Bilan de la 15e édition de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides virtuelle
- Ouverture d'un nouveau relais local près d'Avignon

[Lire le document >](#)

Le 12 novembre 2020



Lettre d'information de septembre 2020

- Actualités : Des fruits ou des légumes sous label "Sans pesticides" ou "Zéro résidu de pesticides"...qui en contiennent ! Résidus de pesticides dans les fruits et les légumes non bios : Généralités Futures dévoile les vrais chiffres ! Lubrizol : un an après, la mobilisation continue.
- Dossier : Sept Français sur dix s'opposent à la ré-autorisation, même temporaire, des néonicotinoïdes.
- Desintox : En exclusivité : le tout nouveau site internet ! Six solutions simples pour réduire son exposition aux substances chimiques de synthèse chez soi.
- Alternatives : C'est la rentrée pour la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP).
- Relais Locaux : Portrait de Sabine Bonnot, nouveau relais local de Auch dans le Gers (32).

[Lire le document >](#)

Le 6 décembre 2020



Lettre d'information de décembre 2020

- Les Victoires de Généralités Futures : Paul-François gagne face à Monsanto-bayer, le fongicide dangereux "Mancozèbe" ne sera pas réautorisé !
- Les actualités : vote du retour des néonicotinoïdes, des métaux lourds et des HAPs très toxiques non déclarés retrouvés dans des herbicides autorisés en France !
- Dossier : Ensemble, décidons de l'avenir de notre alimentation !
- Desintox : Lactu des réglementations sur les produits chimiques
- Alternatives : 16e édition de la SPAP du 20 au 30 mars 2021 !
- Journal des relais : une nouvelle antenne dans la Haute-Vienne près de Limoges !

[Lire le document >](#)

¹⁵⁶ <https://www.generations-futures.fr/lettre-information/>

Nos relais locaux

Les problématiques liées à l'utilisation de pesticides et plus généralement à celle de polluants chimiques diffèrent en fonction des territoires. Générations Futures a donc décidé en 2015 de lancer un réseau d'antennes locales pour être à l'écoute des populations et leur fournir une expertise propre.

Les groupes locaux sont des bénévoles dont le statut a été officiellement validé par le Conseil d'Administration de Générations Futures en raison de leur sérieux, de leur adhésion aux valeurs de l'association et d'une sensibilité à la problématique des polluants chimiques et de leurs alternatives. Ces représentations locales indispensables permettent de faire connaître l'association et de relayer ses campagnes de sensibilisation et d'interpellation dans toute la France.

Un poste salarié a été créé pour assurer la coordination de l'action de ces bénévoles. Nous tenons à remercier et saluer chaleureusement toutes nos antennes actives sur le terrain qui mènent des actions indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Chiffres clés en 2020

Découvrez ci-dessous nos relais en quelques chiffres clés :

- 5 ans d'existence.
- 14 antennes locales.
- Plus de 150 bénévoles actifs.
- L'épidémie de la COVID-19 a significativement impacté la possibilité donnée aux antennes d'organiser des événements. Une quarantaine d'événements a toutefois pu être organisée lorsque les conditions sanitaires et le respect des gestes barrières le permettaient.

En 2020, trois antennes ont été créées dans le Gard-Rhodanien, dans le Gers et dans la Haute-Vienne et une passation a été effectuée en Haute-Garonne.

Développement du recours aux réseaux sociaux au sein des antennes locales

	Avignon-Gard Rhodanien	Bordeaux	Lille	Lyon	Valence
Facebook	108 abonnés	37 abonnés	139 abonnés	607 abonnés	179 abonnés
Twitter	x	181 abonnés	x	x	32 abonnés

Comme précisé plus haut, l'ancrage de Générations Futures sur le territoire français est assuré grâce à l'ancienneté de ses relais principaux, qui interviennent aujourd'hui au-delà de leur département. C'est le cas par exemple pour notre relais drômois (26), qui dispose d'une antenne dans l'Ardèche (07) et qui fédère de nombreuses personnes dans l'Isère (38), ou encore de notre relais lyonnais qui dispose de représentants dans l'Isère (38) également.



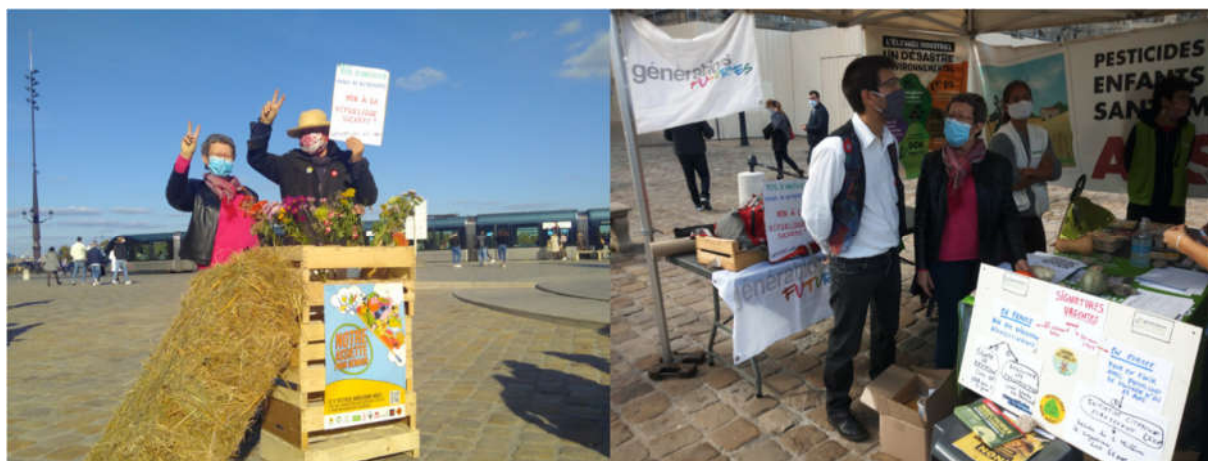
Charles Morin, ancien viticulteur et délégué régional de l'association Phyto-Victimes, a été intoxiqué par l'utilisation d'arsenic quand il travaillait dans les vignes. Il souffre d'une maladie auto-immune qui a été reconnue comme maladie professionnelle après un long combat administratif et judiciaire. (Marie Meunier / Objectif Gard)

Il y a quelques jours, le relais Gard rhodanien-Avignon de l'ONG "Génération futures" a été créé avec comme responsable, Michel Tachon. Une première conférence sur les pesticides était organisée ce jeudi soir en présence du médecin Paul Bousquet et d'Isabelle Paret, responsable du relais "Générations Futures" de Valence.

Temps forts

Une équipe de groupes locaux mobilisée autour d'enjeux majeurs

2020 a été l'occasion pour l'Union européenne de rendre publics des textes importants sur le futur de notre agriculture, de notre alimentation, de la préservation de la biodiversité et du devenir des produits chimiques, en amont de leur mise en discussion. Dans ce contexte, et lorsque les conditions sanitaires le permettaient, nos groupes locaux se sont mobilisés sur le terrain pour informer et sensibiliser la population autour de ces enjeux majeurs.



Relais local de Bordeaux mobilisé autour de l'enjeu de la PAC.



Le combat contre les néonicotinoïdes

Un des principaux temps forts de 2020 a été la ré autorisation des insecticides néonicotinoïdes. Dès cette annonce, nos équipes bénévoles se sont mobilisées sur le terrain pour interpeller les élus locaux et sensibiliser le plus grand nombre autour de la dangerosité de ces substances.



“

Ce mardi 15 Septembre, le parti politique Génération Écologie de Lille organisait une réunion publique pour évoquer le sujet des néonicotinoïdes, pesticides qui animent le débat entre les Verts et le gouvernement.



“

Ce vendredi à 18h30, Génération Écologie, Générations Futures Bordeaux et Darwin Climax Coalitions organisent une réunion publique dans les murs de Darwin (1) consacrée au projet du gouvernement d'autoriser à nouveau les insecticides néonicotinoïdes.

Générations Futures Lille (visuel de gauche) et générations Futures Bordeaux (visuel de droite) sont intervenus dans des réunions publiques d'information organisées par Génération Écologie pour partager leur expertise sur le sujet.

Le dossier des chartes d'engagement

Nos relais locaux ont également poursuivi leur mobilisation sur le sujet des chartes dites de « bon voisinage » censées réglementer l'utilisation des pesticides à l'échelle départementale.

Cette mobilisation s'est traduite par des retombées presse comme ici avec nos relais d'Agen (à gauche), et de Bordeaux (à droite).



“

Les associations Alerce Pesticides Haute Gironde et Générations Futures Bordeaux ont écrit à la préfecture de la Gironde, Fabienne Buzio, pour lui demander de ne pas valider la charte de bon voisinage entre agriculteurs et riverains.



“

Les associations Alerce pesticides Haute Gironde (APHG) et Générations Futures Bordeaux (GF-B) ont écrit à la préfecture de Gironde pour lui demander de ne pas valider la charte de bon voisinage actuellement en consultation publique sur le site de la Chambre d'agriculture.



“

Alerce Pesticides Haute Gironde et Générations Futures Bordeaux demandent à la préfecture de ne pas valider la « Charte de bon voisinage » soumise à consultation jusqu'au 30 avril par la Chambre d'Agriculture de la Gironde.



“

D'autre part, ce jeudi 16 avril, ces organisations appellent la population à interpeller les préfets via la plateforme Shake ton politique, par mails ou par tweets, pour obtenir le fin des dénégations permettant des épandages de pesticides à proximité des habitations.

Une information et une sensibilisation continue

Nous avons pu compter sur une mobilisation continue de notre équipe de groupes locaux pour sensibiliser les populations locales autour de la problématique des pesticides et des polluants chimiques.



Le groupe local de Bordeaux organise une conférence dans le cadre des états généraux de l'alimentation (EGA).



Le groupe local de Lyon intervient dans le cadre du festival « Agir à Lyon ».

Le groupe local de Lille intervient dans le cadre du festival « 7Lieux » à Lille.



Equipe salariée et Conseil d'Administration

L'équipe salariée de Générations Futures s'est étoffée en 2020. Nous avons recruté deux nouveaux salariés. Mi-mai une personne en charge de nos adhérents, bénévoles et relais locaux et début septembre une personne avec un profil scientifique, portant à 5 le nombre de nos salariés.

Outre les salariés, nous avons également compté sur l'équipe de volontaires en service civique (4 sur l'ensemble de l'année). Enfin, en novembre nous avons eu le plaisir d'accueillir un bénévole pour un volontariat associatif d'un an au sein de GF qui travaille notamment sur le sujet des usages de pesticides dans les Antilles et de produits interdits.

Comme partout, notre équipe a dû faire face à la situation compliquée de la COVID mais elle a su parfaitement gérer tout au long de l'année les incertitudes. Rapidement nous avons mis en place des réunions d'équipe bihebdomadaires en utilisant ZOOM afin de garantir le lien entre nous et permettre hors période de confinement des journées en présentiel dans des conditions sanitaires adaptées (une à deux par semaine) pour certains membres de l'équipe en ayant émis le souhait.

Concernant le Conseil d'Administration, ce dernier s'est réuni virtuellement comme à l'accoutumé une fois par mois pour faire le point sur les différents dossiers en cours. Nous n'avons malheureusement pas pu faire – comme nous le faisons habituellement – de séminaires physiques et notre Assemblée Générale s'est tenue exceptionnellement virtuellement.

Conclusion

Grâce à votre soutien, Générations Futures lutte depuis près de 25 ans contre les pesticides et autres polluants chimiques toxiques pour la santé et l'environnement. Son sérieux et son efficacité sont aujourd'hui reconnus.

Grâce à vous, nous avons engrangé des victoires en 2020 et engagé de nouvelles actions, comme par exemple :

- Le non renouvellement du fongicide mancozèbe ! Son utilisation, c'est fini grâce à la pression de notre association et de vos interpellations !
- Des châteaux bordelais ont enfin été condamnés au pénal parce qu'ils n'avaient pas empêché la dispersion de leurs pesticides exposant des écoliers.
- Un coteau de la vallée de l'Aisne ne sera pas saccagé et la biodiversité y sera préservée.
- Une mobilisation forte, collective et constructive contre la ré-autorisation des insecticides néonicotinoïdes
- L'élargissement de notre travail à l'ensemble des polluants chimiques
- Etc.

Outre la lecture de ce rapport d'activités, vous pourrez avoir un aperçu de tout ce travail en téléchargeant également notre revue de presse 2020¹⁵⁷.

En 2021, de nombreuses missions nous attendent !

- Des actions juridiques contre, entre autres, la loi néonicotinoïdes et les autorisations de mise sur le marché du glyphosate.
- De nouvelles analyses et expertises indépendantes pour démontrer la présence de polluants chimiques dans notre environnement et y mettre un terme,
- De la veille scientifique et la vulgarisation de ces études pour le grand public,
- Des conseils et un soutien aux victimes des pesticides et autres polluants chimiques,
- Des interventions dans les institutions officielles pour contrer les arguments des lobbies,
- Du plaidoyer pour alerter les décideurs publics sur la dangerosité des substances chimiques et promouvoir d'autres modèles durables.
- La création des supports de mobilisation et de sensibilisation pour nos groupes locaux,
- etc. etc. etc.

Notre association a été, comme de nombreuses autres, impactée par la crise de la COVID-19. Grâce aux soutiens que vous nous avez déjà faits et grâce à une gestion saine de nos budgets, nous avons déjà prévu de nombreux projets à venir. Merci encore et rendez-vous en 2021 pour poursuivre notre combat commun en faveur des générations futures !

¹⁵⁷ <https://www.generations-futures.fr/revue-de-presse/>